PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE POUR LES MIGRATIONS DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Préparé par Ibrahima Amadou Dia

Consultant International en Migration

Thèmes transversaux

Migration et droits humains

Objectif : Favoriser une approche de la migration basée sur les droits humains en conformité avec les instruments internationaux clés sur les droits des migrants.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A ¹ 1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	Indicateurs- Clés de Performance (ICP)	Résultats escomptés
1.1 Renforcer les capacités du gouvernement pour la mise en en œuvre de ses engagements internationaux (conventions et traités internationaux et régionaux, etc.) concernant les droits des migrants et l'harmonisation entre les lois et les législations nationales et les instruments internationaux dans le domaine de la migration.	1.1.1. Activités de renforcement de capacités concernant l'harmonisati on entre les législations nationales et les instruments internationau x sur les droits des migrants, l'adoption et la mise en œuvre de ces instruments internationau x. Etude ou évaluation sur les défis relatifs à l'harmonisati on entre les législations nationales et les instruments internationau x sur les	X	X	X	X	X	Ministère de la Justice; Ministère de l'Intérieur; Assemblée Nationale; Commission Nationale des Droits de l'Homme de Djibouti (CNDH); Bureau de la coordination nationale dela migration.	Nombre d'activités de renforcement de capacités organisées annuellement. Etude ou évaluation réalisée, y compris des recommandatio ns pour pallier ces défis.	Capacités institutionnelles renforcées concernant les engagements internationaux (conventions et traités internationaux et régionaux, etc.) de Djibouti et concernant les droits des migrants et l'harmonisation entre les lois et les législations nationales et les instruments internationaux dans le domaine de la migration.

¹ A se réfère à l'année. Ainsi A1, A2, A3, A4 et A5 se réfèrent respectivement à la première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan d'action.

	T							1	1
	droits des								
	Ü		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>				
1.3 Promouvoir des activités de sensibilisation sur les droits des migrants, l'assistance et la protection des populations migrantes vulnérables.	droits des migrants. 1.3.1 Activités de sensibilisatio n sur les droits des migrants et la protection des populations migrantes vulnérables à l'attention des populations hôtes. 1.3.2 Activités de sensibilisatio n à l'attention des migrants sur les droits des migrants et sur le respect des lois et législations nationales en	X	X	X	X	X	Ministère de la Justice; Ministère de l'Intérieur; Commission Nationale des Droits de l'Homme de Djibouti (CNDH-); ONG locales et organisations de la société civile.	Nombre d'activités de sensibilisation organisées annuellement	Meilleure connaissance des droits des migrants, y compris les droits des enfants par rapport à la situation des enfants de la rue et de l'importance de l'assistance et de la protection des populations migrantes vulnérables.
1.4 Renforcer les capacités des institutions (gendarmerie, police, garde-côtes, etc.) qui interviennent dans les opérations de sauvetage de vies humaines, de protection des migrants et de lutte contre la migration irrégulière.	vigueur à Djibouti. 1.4.1 Activités de renforcement des capacités institutionnel les dans les opérations de sauvetage de vies humaines, y compris la préparation et les réponses aux urgences (« emergency preparedness and	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Ministère de la Sante ; Forces de Sécurité djiboutienne ; autorités locales ;	Nombre d'activités de renforcement des capacités organisées	Capacités institutionnelles dans les opérations de sauvetage de vies humaines, de protection des migrants et de lutte contre la migration irrégulière conformément aux engagements internationaux sur les droits des migrants.

	responses ») et l'identificatio n et la disséminatio n des meilleures pratiques internationale s en sauvetage des vies humaines. 1.4.2 Appui dans la lutte contre la migration irrégulière, le trafic (voir 3.6). 1.4.3 Appui						
	dans la protection des migrants (voir 4.1.6)						
1.5 Appuyer les organisations de de la société civile en matériels, staffs pour une large couverture des régions dans le cadre de leurs activités de promotion et de protection des droits humains des migrants.	1.5.1 Doter les organisations de protection des droits humains et de la société civile en ressources humaines et financières et en logistiques pour une couverture nationale des activités de promotion et de protection des droits humains des migrants.	X	X		CNDH-; ONG locales et organisations de la société civile.	Nombre d'appuis fournis (distributions donations, contrats de mise en œuvre clôturé etc.) annuellement.	Organisations de de la société civile mieux dotées en matériels, staffs et en pour appuyer leurs activités de promotion et de protection des droits humains des migrants à travers l'étendue nationale (couverture des régions).
1.6 Renforcer l'accès à l'information et à la formation des forces de sécurité sur le respect et la protection des droits	1.6.1 Activités de renforcement de l'accès l'information et à la formation des forces de sécurité concernant la	X	X		Ministère de la Défense, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice ; Forces de sécurité	Nombre d'activités de renforcement des capacités organisées annuellement sur l'approche	Capacités des forces de sécurité renforcées concernant le respect et la protection des droits des

des migrants	protection des			djiboutienne	basée sur les	migrants
conformément aux	droits des				droits humains	conformément
engagements	migrants.				dans le	aux engagements
internationaux					contexte des	internationaux
ratifiés par le					migrations	ratifiés par le
gouvernement					internationales,	gouvernement
Djiboutien.					les instruments	Djiboutien.
					régionaux et	
					internationaux	
					pertinents sur	
					la migration,	
					ainsi que les	
					engagements	
					internationaux	
					ratifiés par le	
					gouvernement	
					djiboutien.	

2 Migration, intégration et cohésion sociale

Objectif : Favoriser une meilleure intégration des migrants dans la société djiboutienne tout en répondant aux défis liés à la migration et à la vulnérabilité socio-économique des migrants et des communautés hôtes.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
2.1 Renforcer l'accès des migrants aux soins de santé en capitalisant sur les efforts du gouvernement djiboutien et favoriser leur accès aux services sociaux de base pour parer aux situations de vulnérabilités.	2.1.1 Renforcement de l'accès des migrants aux soins de santé et aux services sociaux de base.	X	X	X	X	X	Ministère de la Santé ; Ministère des Affaires Sociales ; Ministère de la Femme et de la Famille ;	Nombre de migrant s ayant accès aux soins de santé et aux services sociaux de base.	Situations de vulnérabilité des migrants réduites grâce au renforcement de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux de base.

	_							ı	
2.2 Tenir compte des	2.2.1	X	X	X	X	X	Ministère des	Accès	Situations de
vulnérabilités des communautés hôtes concernant l'accès aux moyens de subsistance pour renforcer la cohésion sociale.	Renforcement des mécanismes de protection sociale des populations hôtes et leur accès à la protection sociale, y compris l'accès aux moyens de subsistance et à l'emploi.						Affaires Sociales; Ministère de la Femme et de la Famille, Ministère du Travail.	aux Mécanis mes de protecti on sociale et de résilienc e.	vulnérabilités des populations hôtes, y compris difficultés quant à l'accès aux moyens de subsistance réduites.
2.3 Renforcer la cohabitation entre la population djiboutienne et les migrants pour prévenir et remédier aux éventuelles tensions. Promouvoir l'entente et la tradition de tolérance et d'hospitalité de la société djiboutienne comme ciment pour la cohésion sociale.	2.3.1 Activités visant à renforcer la coexistence pacifique entre les communautés hôtes et les migrants	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Bureau de la coordination nationale de la migration; CNDH; autorités locales; ONG et organisations de la société civile.	Nombre de campag nes de sensibili sation organisé es.	Coexistence pacifique entre les populations djiboutiennes et migrantes renforcée.
2.4 Renforcer les efforts en matière de décentralisation en dotant les autorités locales de ressources adéquates pour améliorer les	2.4.1 Appui des autorités locales en ressources financières, humaines et en équipement pour l'amélioration	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Ministre Délégué chargé de la Décentralisatio n; Autorités	Nombre de bénéfici aires. Fonds et	Amélioration des conditions de vie de la population hôte et de la prise en charge des migrants vulnérables.

	1					T	1	
conditions de vie de la population hôte et la prise en charge des migrants vulnérables.	des conditions de vie de la population hôte et la prise en charge des migrants vulnérables.					locales (Préfets).	ressourc es mobilis és.	
2.5 Etudier les conditions pour l'accès temporaire des migrants réguliers au marché du travail comme une alternative à leur situation de vulnérabilité.	2.5.1 Réaliser des études sur les conditions pour l'accès temporaire des migrants réguliers au marché du travail pour répondre à leur situation de vulnérabilité, y compris des recommandation s pour répondre à ces défis et maximiser les opportunités.	X	X			Ministère de l'Intérieur ; Ministère du Travail	Etude réalisée. Mise en œuvre et suivi des recomm andatio ns.	Etude sur les conditions pour l'accès temporaire des migrants réguliers en situation de vulnérabilités au marché du travail djiboutien, y compris un diagnostic des enjeux, défis et opportunités et la proposition de recommandations en termes d'options politiques, d'actions pour répondre à ces situations de vulnérabilités et favoriser l'intégration des migrants et la cohésion sociale.
2.6. Aider les migrants à s'organiser en associations et à formuler leurs besoins par le biais de structures associatives et les assister dans la réalisation de ces besoins.	2.6.1 Ateliers de formation des migrants sur la conception et la réalisation de projets associatifs orientés sur les questions d'emploi, de protection sociale, d'intégration, de bien-être et de développement socioéconomiqu e.		X	X		Ministère de l'Intérieur; Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Femme et de la Famille;	Nombre de migrant s formés et nombre d'associ ations de migrant s créées.	Migrants formés dans la conception et la réalisation de projets associatifs visant à l'amélioration de leurs conditions de vie, à leur intégration et à la réduction des situations de vulnérabilités.

3 Statistiques, collecte de données, études, recherches, analyse, partage des connaissances sur la migration

Objectif : Renforcer les statistiques, la collecte des données, la recherche, l'analyse, la production et la gestion des connaissances sur la migration pour une meilleure gestion de la migration et l'inclusion de la migration dans les objectifs de développement.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales	ICP	Résultats escomptés
							chargées de la mise en œuvre		
3.1. Appuyer le Groupe technique sur les statistiques de la migration dans son rôle de plateforme pour la coordination et la collaboration interinstitutionnelle et le partage d'information sur les données statistiques désagrégées sur la migration. Appuyer ce groupe technique dans son objectif de veiller à la fiabilité des statistiques migratoires.	3.1.1. Renforcement des capacités et des ressources du Groupe technique sur les statistiques de la migration, y compris dans la collecte des données et le monitoring des flux migratoires des Djiboutiens à l'extérieur, leur retour au pays et les flux d'entrée et de sortie des migrants à Djibouti, la production statistique sur plusieurs thèmes sur la migration (par exemple : migration de travail, migration et sante, migration, femmes et genre, migration et économie, migration et éducation, etc.) .	X	X	X	X	X	Institut National de Statistiques de Djibouti; Bureau national de la coordination sur la migration; points focaux sur la migration.	Nombre d'activités de renforcem ent de capacités réalisées annuellem ent.	Capacités du Groupe technique sur les statistiques de la migration renforcées en matière de coordination et la collaboration interinstitutionnelle, de partage d'information sur les données statistiques désagrégées sur la migration, et de veille concernant la fiabilité des statistiques migratoires.
3.2. Renforcer la collecte des données et des statistiques sur la migration pour aider les décideurs politiques à gérer les défis et les	3.2.1 Evaluation des besoins en termes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la	X	X				Institut National de Statistiques de Djibouti; Bureau national chargé de la coordination	Rapport d'évaluati on présentant un diagnostic du	Connaissance des besoins en formation et renforcement des capacités dans le domaine de la collecte et la gestion des données sur la

opportunités de la migration.	collecte et la gestion des données sur la migration et la production de statistiques désagrégées fiables et actualisées.						sur la migration ; points focaux sur la migration.	système de collecte et de gestion des données sur la migration. Mise en œuvre et suivi des recomma ndations.	migration.
3.3. Développer un Profil migratoire pour Djibouti qui présentera les éléments fondamentaux du débat sur la migration, fournira des données statistiques et des informations pertinentes et les bonnes pratiques au niveau national, régional et international pour éclairer les décisions et les actions des autorités gouvernementales et des partenaires internationaux pour répondre aux enjeux, défis et opportunités sur la migration.	3.3.1. Elaboration du Profile Migratoire de Djibouti présentant les éléments fondamentaux du débat sur la migration djiboutienne, les données statistiques et des informations pertinentes sur la migration djiboutienne et les bonnes pratiques au niveau national, régional et international.		X	X			Ministère de l'Intérieur; Bureau National chargé de la Coordination sur la Migration.	Profile migratoire de Djibouti réalisée.	Compilation et une mise à jour de données et d'informations qualitatives et quantitatives sur les causes et les tendances et dimensions fondamentales de la migration djiboutienne, une synthèse des statistiques migratoires et une identification des principaux défis et opportunités et des recommandations politiques y afférentes et un aperçu des bonnes pratiques nationales, régionales et internationales sur la gouvernance de la migration et la migration et le développement en vue d'éclairer les décisions et les actions des autorités gouvernementales et des partenaires internationaux pour maximiser les opportunités et répondre à ces défis.
3.4. Approfondir les connaissances sur la gouvernance de la	3.4.1 Production régulières de statistiques sur la	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur ; Bureau national	Productio n de statistique	Approfondissement des connaissances sur les tendances, les

	1					1	1	1	
migration, le rôle de la migration dans le développement économique et social de Djibouti, ainsi que divers thèmes sur la migration.	migration et d'études et de rapports de recherche.						chargé de la coordination sur la migration ; Institut National de Statistiques de Djibouti.	s régulières sur la migration et réalisation d'études et de recherche s.	enjeux et défis sur la gouvernance de la migration, la migration et le développement et divers thèmes sur la migration à travers la production régulière de statistiques fiables et d'études et de recherches qualitatives et quantitatives exhaustives.
3.5 Harmoniser et centraliser les données et les informations; sécuriser les données et créer les interconnexions entre les différents points focaux sur la migration.	3.5.1. Création, gestion et sécurisation des bases de données sur les migrations et harmonisation, centralisation et sécurisation des données et des informations sur la migration. 3.5.2 Création de plateforme d'interconnexion entre les différents points focaux sur la migration.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Bureau national chargé de la coordination sur la migration; Institut National de Statistiques de Djibouti et les points focaux sur la migration.	Bases de données sur la migration créés, mises à jour, sécurisées et harmonisé es.	Données et informations sur la migration harmonisées, centralisées et sécurisées ; collaboration et coordination entre points focaux sur la migration en production, partage, gestion, et dissémination des statistiques et des informations sur la migration.
3.6. Procéder aux recensements des migrants et des réfugiés pour avoir des données statistiques désagrégées, actualisées et fiables.	3.6.1Recenseme nts des migrants et des réfugiés pour avoir des données statistiques désagrégées actualisées fiables.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Ministère de l'Economie et des Finances; ONARS, Institut Nationa l de Statistiques de Djibouti.	Recensem ents effectués. Données statistique s désagrégé es, actualisée s et fiables disponible s.	Meilleure connaissance des flux migratoires à travers des statistiques fiables, actualisées et désagrégées sur les migrants et les réfugiés pour renforcer la gestion des migrations et les politiques migratoires.
Prévoir des enquêtes nationales quinquennales sur les migrations et ou intégrer le volet	Enquêtes nationales quinquennales sur les migrations et	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Ministère de l'Economie et des Finances et	Enquêtes nationales et suivi.	Connaissance de l'évolution des flux migratoires et pour un état des lieux des tendances et des défis

migration dans les	suivi de ces		Institut	et pour l'élaboration
enquêtes nationales	enquêtes		National de	de bonnes politiques et
existantes pour une	quinquennales.		Statistiques de	une meilleure
connaissance de			Djibouti	planification dans le
l'évolution des flux				domaine de la
migratoires et pour				migration.
un état des lieux des				
tendances et des défis				
et pour l'élaboration				
de bonnes politiques				
et une meilleure				
planification dans le				
domaine de la				
migration.				

4. Coopération, partenariat et plaidoyer

Objectif : Renforcer le partenariat entre le gouvernement, les acteurs nationaux non-étatiques, les organisations internationales et la coopération bilatérale et multilatérale pour une meilleure gouvernance de la migration au service du développement.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
4.1. Renforcer le partenariat et la coopération entre les autorités gouvernemental es, les acteurs nationaux non étatiques, les agences internationales et la société civile sur la gouvernance de la migration pour répondre aux besoins des populations migrantes et hôtes.	4.1.1 Appui et renforcement des plateformes de dialogue(par exemple : Mixed Migration Taskforce) entre les acteurs étatiques et nonétatiques sur la gouvernance de la migration et les réponses aux défis de la migration	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Bureau national chargé de la coordination sur la migration; points focaux sur la migration.	Platefor mes de dialogu e renforcé es. Organis ation de dialogu es et de formati ons sur la gouvern ance de la migratio n.	Partenariat et coopération entre les acteurs étatiques et non-étatiques (société civile, organisations internationales, etc.) renforcés en matière de gouvernance de la migration pour répondre aux besoins des populations migrantes et hôtes.

	T			1			T	T	
4.2. Promouvoir le rôle de la société civile sur la gouvernance de la migration en intégrant les associations de la société civile dans les points focaux chargés de la définition de la politique migratoire et pour mieux capitaliser sur leurs initiatives pour répondre aux besoins des populations migrantes et des populations hôtes.	4.2.1 Intégration des associations de la société civile dans les points focaux chargés de la mise en œuvre de la politique migratoire.	X	X	X			Ministère de l'Intérieur; Bureau National chargé de la coordination sur la migration; Associations de la société civile	Nombre d'activit és en matière de gouvern ance de la migratio n organisé es annuelle ment avec la particip ation effectiv e des organisa tions de la société civile.	Rôle des associations de la société civile sur la gouvernance de la migration renforcée à travers leur intégration dans les points focaux chargés de la définition de la politique migratoire et la capitalisation de leurs initiatives.
4.3. Renforcer la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination pour une meilleure gestion de la migration et une réponse aux situations de vulnérabilité et pour mieux protéger les droits des migrants et garantir leur dignité.	4.3.1 Organisations de dialogues entre les pays d'origine, de transit et de destination pour répondre aux défis liés à la gestion de la migration, aux situations de vulnérabilités des migrants et pour la protection des droits des migrants. 4.3.2. Revue périodique des accords avec les pays d'origine, de transit et de destination pour s'assurer de leur	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur	Dialogu es entre les pays d'origin e, de transit et de destinati on. Projets d'accor ds bilatera ux, regiona ux et multilat eraux et accords d'entent e (MOUs (Memor andums of	Coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination renforcée pour une meilleure gestion de la migration et une réponse aux situations de vulnérabilité et pour mieux protéger les droits des migrants et garantir leur dignité.

	conformité avec les intérêts nationaux, les droits des migrants, les textes juridiques internationaux et les bonnes pratiques internationales.							Underst anding)) Revue périodiq ue des accords réalisée suivie de recomm andatio ns.	
4.1.1 Développer une stratégie nationale de plaidoyer et de mobilisation de fonds pour accompagner le Gouvernement de Djibouti dans la mise en œuvre effective de la stratégie migratoire.	4.1.1. Elaboration d'une stratégie nationale de plaidoyer et de mobilisation de fonds pour accompagner le Gouvernement de Djibouti dans la mise en œuvre effective de la stratégie migratoire.	X	X				Ministère de l'Intérieur; Bureau national chargé de la coordination sur la migration.	Stratégi e réalisée. Recom mandati ons mises en œuvre.	Plaidoyer et mobilisation des fonds pour accompagner le Gouvernement de Djibouti dans la mise en œuvre effective de la Stratégie migratoire.
5.1. Renforcer la coopération régionale et internationale en matière d'éducation, de formation, de reconnaissance des diplômes et des qualifications.	5.1.1. Coopération sous forme d'accords régionaux et internationaux.	X	X	X	X	X	Ministère du Travail; Ministère de l'Enseignement Supérieur; Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Accords signés	Coopération régionale et internationale en matière d'éducation, de formation, de reconnaissance des diplômes et des qualifications renforcées.
6.1. Mettre en œuvre le Pacte Mondial sur la migration en mettant l'accent	6.1.1 Faciliter la mise en œuvre et le suivi des recommandation s du Pacte	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Bureau national chargé de coordination	Recom mandati ons du Pacte mondial	Faciliter des migrations sures, ordonnées et sécurisées conformément aux

sur les	Mondial sur la			sur la	mises	recommandations du
dimensions de	Migration			migration;	en	Pacte mondial sur la
la crise liées à	(GCM)			points focaux	œuvre.	migration (GCM).
la migration et				sur la		
les opportunités				migration.		
en termes de						
développement						
pour les pays						
d'origine, de						
transit et de						
destination.						

7. Migration et Intégration régionale

Objectif : Mettre en œuvre des politiques et des mesures pour maximiser les opportunités liées à l'intégration régionale avec l'adoption du Protocole de libre circulation de l'IGAD et minimiser ces défis.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A 3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
7.1. Mettre en œuvre le Protocole de l'IGAD sur la transhumance, y compris la mise en place et la gestion des mouvements de transhumance en réponse aux conflits liés au changement climatique et la dégradation de l'environnement.	7.1.1 Etude sur les enjeux et les défis de la mise en œuvre du Protocole de l'IGAD sur la transhumance pour Djibouti et proposition de recommandation s. 7.1.2 Projets de coopération bilatérale et régionale sur les Protocoles de l'IGAD.		X	X			Ministère de l'Intérieur ; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Etude réalisée. Signatur e d'accor ds bilatéra ux et régiona ux.	Promouvoir l'intégration régionale
7.2 Développer des activités de sensibilisation auprès des acteurs étatiques et non-étatiques sur les enjeux et les opportunités du Protocole de	7.2.1 Activités de sensibilisation sur les enjeux et les opportunités du Protocole de l'IGAD sur la libre circulation.	X	X				Ministère de l'Intérieur.	Nombre d'activit és de sensibili sation organisé es annuelle ment.	Connaissance du Protocole de l'IGAD sur la libre circulation, comme vecteur de l'intégration régionale.

l'IGAD sur la libre circulation.							
7.3 Développer une coopération régionale entre les pays de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Est et les pays du Golfe visant à promouvoir la migration légale de travail, le développement social et économique des principales régions d'origine et d'accueil des migrants réguliers, y compris à travers des mécanismes tels que le Forum Régional Ministériel sur la Migration (Regional Ministerial Forum on Migration (RMFM)).	7.3.1Cooperation sous formed'accords bilatéraux et multilatéraux.	X	X		Ministère de l'Intérieur, Ministère du Travail; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Accords de coopéra tion signés. Mise en œuvre des recomm andatio ns issues des forums.	Renforcement de la coopération bilatérale et régionale renforcée entre les pays de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Est et les pays du Golfe en migration légale de travail et en développement social et économique

Cadre Stratégique de la Gestion de la Migration

1. Gouvernance de la migration

Objectif : Apporter des réponses aux défis concernant la gouvernance de la migration et favoriser une meilleure collaboration et coordination institutionnelle pour des réponses effectives aux défis migratoires.

Priorités en termes de	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la	ICP	Résultats escomptés
politiques							mise en œuvre		
1.1. Renforcer les moyens d'action, les ressources humaines et financières du Bureau chargé de la coordination de la migration afin de remplir sa mission de centraliser et d'uniformiser les initiatives sur la migration.	1.1.1 Appui en moyens d'action, ressources humaines et financières, logistique, logiciels informatiques, dans l'élaboration de son architecture institutionnelle, la définition et la mise en œuvre d'une feuille de route et des termes de références en matière de gestion de la migration.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur / Bureau national chargé de la coordination sur la Migration.	Montant financie r et appui en ressourc es humain es, moyens matériel s et logistiq ues et renforce ment des capacité s au Bureau.	Capacités humaines, techniques, financières et en logistiques du Bureau national chargé de la coordination de la migration renforcées afin de remplir sa mission et sa feuille de route.
	1.1.3 Appui en renforcement de capacités, moyens et en ressources humaines (« profils spécialisés ») ainsi que pour une plus large couverture nationale à travers des antennes régionales et locales qui peuvent servir de relais régionaux.								
1.2. Privilégier la collaboration et la coordination interinstitutionnell e en matière de gouvernance de la migration pour	1.2.1 Elaboration d'une feuille de route pour le renforcement de la collaboration et de la coordination	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur/ Bureau national chargé de la coordination sur la Migration.	Réunion s de coordin ation. Feuille de route	Collaboration et coordination interinstitutionnelle en matière de gouvernance de la migration renforcée.

pallier la	interinstitutionne				élaborée	
duplication. Eviter	lle et pour une				et mise	
la dispersion des	cohérence				en	
ressources en	politique et				œuvre.	
rationalisant la	institutionnelle				Suivi	
multitude de	en matière de				régulier	
cellules et	gouvernance de				de la	
d'initiatives sur la	la migration.				mise en	
migration.	iw iiigiwiioii				œuvre	
11119111111111	1.2.2 Elaborer				de cette	
	des manuels et				feuille	
	des modules de				de	
	formation sur la				route.	
	gouvernance de				Toute.	
	la migration,				Activité	
	l'élaboration, la				s de	
	mise en œuvre,				renforce	
	le suivi et				ment	
	l'évaluation des				des	
	politiques				capacité	
	migratoires, le				S. Doutogo	
	cadre politique et institutionnel				Partage d'infor	
	sur la migration,				mation	
	y compris les				et	
	politiques en				nombre	
	gouvernance de				de staff	
	la migration et				formés.	
	en migrations) / 1	
	régulières,				Manuel	
	ordonnées et				s et	
	sécurisées ; les				modules	
	meilleures				de	
	pratiques				formati	
	internationales				on	
	pour renforcer la				élaborés	
	cohérence au				, y	
	niveau politique				compris	
	et institutionnel				des	
	en matière de				recomm	
	gouvernance de				andatio	
	la migration.				ns et	
					des	
					meilleur	
					es	
					pratique	
					S	
					internati	
					onales.	

	Γ	1				1	Γ	Т	
								Evaluati	
								on	
								exhausti	
								ve des	
								capacité	
								s des	
	1.2.3. Evaluation							acteurs	
	des capacités							instituti	
	institutionnelles							onnels	
	(de tous les							djibouti	
	acteurs							ens	
	institutionnels							pour	
	concernés							une	
	directement et							gouvern	
	indirectement							ance	
	par la gestion de							effectiv	
	la migration)							e de la	
	pour une								
	^							migratio	
	gouvernance							n máglicás	
	effective de la							réalisée,	
	migration.							y	
								compris	
								des	
								recomm	
								andatio	
								ns pour	
								pallier	
								les	
1.2 Cuán vana	1 2 1 4	v	v	V	v	v	Ministère de	défis.	Distaformas antica au
1.3. Créer une	1.3.1Appui en	X	X	X	X	X	Ministère de	Collabo	Plateforme créée ou
plateforme pilotée	ressources						l'Intérieur /	ration et	renforcée pour la
par le	humaines,						Bureau national	coordin	coordination entre les
Bureau national de	financières,						chargé de la	ation	différents acteurs
coordination sur	techniques et en						coordination	entre les	chargés de la gestion
la	logistiques pour						sur la	acteurs	des données sur la
migration ou	la création d'une						migration;	instituti	migration et pilotée par
renforcer celles	plateforme						Cellule des	onnels	le Bureau national
existantes	pilotée par le						Etudes sur la	renforcé	chargé de la
permettant de	Bureau National						migration de	e.	coordination sur la
rassembler les	de coordination						1'Institut		migration.
acteurs chargés de	de la						Nationale de la	Donnée	Renforcement du rôle
la gestion des	Migration ou le						Statistique	s et	de la Cellule des
données sur la	renforcement de							informa	études sur la migration
migration, de	plateforme							tions	de l'Institut National
centraliser les	existante.							sur la	de la Statistique.
données et les								migratio	
informations et de	1.3.1.							n	
coordonner les	Renforcement du							centralis	
activités sur la	rôle de la Cellule							ée.	
migration.	des études sur la								
	migration au								

1.4 Considérer le	sein de l'Institut National de Statistique et du partenariat entre la Cellule et le Bureau national de la coordination de la migration et autres institutions pertinentes. 1.4.1	X	X	X	X	X	Ministère de	Mise en	Renforcement des
	_								
	Bureau national								
	de la								
	coordination de								
	la migration et								
		X	X	X	X	X		Mise en	
Groupe technique	Organisation de						l'Intérieur /	œuvre	capacités du
de travail sur la	réunions sur les						ONARS	des	gouvernement sur la
migration mixte	questions de						Bureau de la	recomm	gestion des migrations
présidé par	migration						Coordination	andatio	et les réponses aux
l'ONARS en	irrégulière,						Nationale sur la	ns et	défis liés à la
partenariat avec le HCR et l'OIM	d'assistance et						Migration;	création	migration.
comme un levier	de protection, de référencements						•	de	
pour développer	demigration							synergie s entre	
les capacités du	mixte et aux							acteurs	
gouvernement en	autres défis liés à							acteurs	
matière de gestion	la migration.								
des migrations et									
pour répondre aux									
défis liés à la									
migration.									

2. Mobilité

Faciliter la migration et la mobilité sûres et régulières, maximiser les avantages et minimiser les risques et les défis migratoires.

Priorités en	Activités	A1	A2	A3	A	A5	Institutions	ICP	Résultats
termes de	principales				4		nationales chargées de la		escomptés
politiques							mise en œuvre		

2.1 Faciliter la libre circulation des personnes et des biens au niveau régional dans le cadre de la migration régulière.	2.1.1 Coopération sous forme d'accords bilatéraux et régionaux et participation à des dialogues régionaux. 2.1.2. Réaliser une étude/ évaluation sur les obstacles à libre circulation au niveau régional.	X	X	X	Ministère de l'Intérieur Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Accords signés. Etude/ évaluati on réalisée, y compris des recomm andatio ns.	Faciliter la libre circulation des personnes et des biens au niveau régional dans le cadre de la migration régulière.
2.2. Renforcer la coopération transfrontalière entre Djibouti et ses pays voisins en matière de migration et les opportunités en matière de migration et de mobilité selon la voie régulière au-delà de la région	2.2.1. Accords bilatéraux et multilatéraux en matière de coopération transfrontalière sur la migration entre Djibouti et ses pays voisins. 2.2.2 Coopération sous forme d'accords bilatéraux sur la migration régulière au-delà de la région. 2.2.3 Etude/évaluation de l'impact des accords bilatéraux et multilatéraux sur la coopération transfrontalière et sur les opportunités de migration et de mobilité selon la voie régulière.	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Accords signés. Etude/ évaluati on réalisée, y	Renforcement des opportunités en migration et mobilité selon la voie régulière au niveau intrarégional et au-delà de la région.

						compris des recomm andatio ns.	
2.4. Répondre aux défis de la migration irrégulière par la voie terrestre et maritime et renforcer la coopération régionale dans le domaine de la mobilité, y compris le partage d'information, de données et de bonnes pratiques et impliquer davantage les autorités des pays d'origine pour le retour volontaire des migrants en situation administrative irrégulière.	2.4.1 Renforcement de la coopération bilatérale et régionale concernant les questions en lien avec le retour 2.4.2 Etude/ évaluation de l'impact de la coopération bilatérale et régionale sur le retour volontaire des migrants en situation administrative irrégulière.	X	X	X	Ministère de l'Intérieur; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale	Accords signés. Partage d'infor mation, de données et de bonnes pratique s.	Coopération régionale dans le domaine de la mobilité renforcée pour répondre aux défis de la migration irrégulière par la voie terrestre et maritime et pour le retour volontaire des migrants en situation administrative irrégulière.

3. Migration irrégulière, traite des personnes et trafic illicite des migrants

Objectif : Renforcer les capacités techniques, financières, humaines et en logistique des institutions chargées de la lutte contre la migration irrégulière et favoriser une meilleure coordination et coopération interinstitutionnelle pour répondre aux défis liés à la migration irrégulière, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants.

Priorités en	Activités	A1	A2	A3	A	A5	Institutions	ICP	Résultats
termes de	principales				4		nationales		escomptés
politiques							chargées de la mise en œuvre		

	T	1					1	•	
3.1 Faire une cartographie des migrants irréguliers pour mieux comprendre les dynamiques de la migration irrégulière et le profil des migrants en situation irrégulière travaillant dans le secteur informel.	3.1.1 Etude sur le profil démographique, socioéconomiqu e et professionnel des migrants en situation irrégulière, y compris les migrants irréguliers travaillant dans le secteur informel .		X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur.	Cartogr aphie réalisée, y compris des recomm andatio ns.	Connaissance des dynamiques de la migration irrégulière et des réponses politiques idoines.
3.2 Etendre le système de Displacement Tracking Matrix (DTM) de l'OIM à d'autres points de passage pour un comptage plus exhaustif des migrants.	3.2.1 Mobilisation de fonds pour le financement de l'extension du système de Displacement Tracking Matrix (DTM)	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur ;	Fonds et ressourc es mobilis és Personn els formés en DTM.	Extension du Système de Displacement Tracking Matrix (DTM) à d'autres points de passage pour améliorer le comptage des migrants en situation irrégulière.
3.3 Sensibiliser davantage la population hôte et les migrants de transit sur les risques et les dangers de la migration irrégulière, d'exploitation, et intensifier la prévention et la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants.	3.3.1 Campagnes de sensibilisation auprès de la population hôte et des migrants en transit sur les risques et les dangers de la migration irrégulière et sur la prévention et la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants. 3.3.2 Etudes approfondies sur la migration irrégulière, la traite et le trafic des personnes et	X	X	X	X	X	Ministère de la l'Intérieur; Ministère de la Justice; CNDH; autorités locales, ONG et société civiles locales.	Activité s de sensibili sation. Nombre de migrant s et non-migrant s sensibili sés. Etudes et évaluati ons réalisée s	Prise de conscience des risques et les dangers de la migration irrégulière, risques d'exploitation,.

	évaluation de l'impact de ces campagnes de sensibilisation pour mieux affiner les stratégies de la prévention et la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants.							suivies de recomm andatio ns.	
3.4. Renforcer les capacités des institutions spécialisées dans la gestion et l'enquête sur l'identification des victimes de la traite des personnes.	3.4.1 Organisation d'ateliers de formations et de renforcement des capacités sur la gestion et l'enquête sur l'identification des victimes de la traite des personnes, y compris l'identification de bonnes pratiques au niveau international dans ce domaine.	X	X				Ministère de l'Intérieur; Ministère de la Justice; Ministère de la Défense;	Nombre d'activit és de renforce ment de capacité s. Nombre de personn es formées . Bonnes pratique s au niveau internati onal identifié es.	Renforcement des capacités des institutions spécialisées dans la gestion et l'enquête sur l'identification des victimes de la traite des personnes.
3.5 Promouvoir une approche centrée et inclusive sur les victimes dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et renforcer la protection et l'assistance à ces personnes. Créer des cellules	3.5.1 Formation et renforcement des capacités des institutions chargées de la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants. 3.5.2 Création de cellules d'écoute (par exemple celles au sein de	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Justice ; Ministère de la Femme et de la Famille ; CNDH	Nombre d'activit és de formati on. Nombre de personn es formées . Nombre de	Accès des victimes de la traite des personnes et du trafic illicite des migrants à la protection et à l'assistance. Prise en charge des migrants en situation de

d'écoute à l'instar de celles au sein de l'UNFD pour les migrants Etendre ces cellules d'écoute dans les régions.	l'UNFD).							cellules d'écout e créées, y compris dans les régions ou réhabilit ées.	détresse et de souffrance et suivi psychologique de ces migrants.
3.6. Appuyer les forces de sécurité et de défense en moyens, infrastructures, logistiques, ressources et technologies pour faire face aux défis liés à la migration irrégulière	3.6.1 Mobilisation de fonds pour l'appui des forces de sécurité et de défense.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Défense ; Forces de sécurité nationale.	Fonds et ressourc es humain es, matériel les et techniq ues mobilis ées.	Forces de sécurité et de défense disposant d'avantage de moyens, d'infrastructure, de logistiques, de ressources et de technologies pour faire face aux défis liés à la migration irrégulière y compris la reconduction à la frontière.
3.7. Appuyer les autorités locales (préfectures, régions, villages) en moyens de transport, infrastructures, financement, ressources humaines, logistiques, etc. dans leurs efforts de prévention et de lutte contre la migration irrégulière et de prise en chargedes migrants	3.7.1 Mobilisation de fonds pour l'appui des autorités locales (préfectures, régions, villages) en moyens de transport, infrastructures, financement, ressources humaines, logistiques, etc. dans leurs efforts de prévention et de lutte contre la migration irrégulière et de	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur	Fonds mobilis és annuelle ment pour l'appui des autorité s locales en matière de gestion de la migratio n.	Autorités locales (préfectures, régions, villages) disposant davantage de moyens, d'infrastructure, de logistiques, de ressources et de technologies pour faire face aux défis liés à la migration irrégulière.

2001 n dualit		l	1				<u> </u>
vulnérables.	prise en chargé des migrants vulnérables. 3.7.2 Etude/ évaluation approfondies sur les besoins des autorités locales et sur l'impact des interventions					Etude réalisée, y compris l'identif ication des	
	et des programmes dans la prévention et la lutte contre la migration irrégulière, le trafic des personnes et la traite des migrants.					besoins des autorité s et des recomm andatio ns pour renforce r l'efficac ité des	
		***				interven tions et des program mes.	
3.8 Renforcer les capacités des autorités gouvernementale s sur la prévention et la répression des formes d'exploitation et de traite des personnes, de trafic illicite des migrants.	3.8.1 Organisation d'ateliers de formations et de renforcement des capacités sur la prévention et la répression des formes d'exploitation, de traite des personnes, de trafic illicite des migrants et de lutte contre le travail informel.	X	X		Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice Ministère de la Défense	Activité s de renforce ment de capacité s. Nombre de personn es formées	Renforcement des capacités des autorités gouvernementales sur la prévention et la répression des formes d'exploitation et de traite des personnes, de trafic illicite des migrants

4. Migration, sécurité nationale et gestion/ contrôle des frontières

Objectif: Répondre aux défis liés à la migration irrégulière, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants, renforcer la gestion, le contrôle et la surveillance des frontières, assister les migrants et personnes déplacées vulnérables et veiller aux engagements internationaux sur les droits humains et l'assistance humanitaire.

Priorités en	Activités	A1	A2	A3		A5	Institutions nationales	ICP	Résultats
termes de politiques	principales				4		chargées de la		escomptés
	4114	37	37	37	37	37	mise en œuvre	F 1	
4.1 Renforcer les capacités	4.1.1 Appui en équipements et	X	X	X	X	X	Ministère de la Défense ;	Fonds mobilis	Forces de sécurité
opérationnelles,	logistique						Ministère de	és	mieux outillées en
techniques et	adéquats.						l'Intérieur ;	annuelle	termes de
humaines des	adequats.						Forces de	ment	capacités
forces de sécurité	4.1.2 Appui pour						sécurité	pour	opérationnelles,
pour lutter contre	l'accès aux						nationale.	l'appui	techniques et
la migration	logiciels, aux						110010110101	des	humaines pour
irrégulière, la	technologies et à							forces	lutter contre la
traite des	la formation							de	migration
personnes, le	nécessaire pour							sécurité.	irrégulière ; mieux
trafic illicite des	la création et la								sécuriser et
migrants	maintenance des							Nombre	surveiller les
	bases de données							d'activit	frontières et pour
	relatives à la							és de	•
	migration en							formati	mieux gérer les
	général, et la							on et de	flux migratoires et
	migration							renforce	garantir la
	irrégulière en							ment	protection des
	particulier et la							des	droits des
	lutte contre la							capacité	migrants, c'est-à-
	criminalité							S	dire
	transfrontalière.							organisé	l'identification
	4.1.3. Appui en							es et nombre	des victimes de la
	équipements							de	traite et
	(équipements de							bénéfici	l'assistance
	surveillance tels							aires	directe aux
	que des drones,							annuelle	migrants
	appareils							ment.	vulnérables,
	thermiques,							mont.	notamment les
	moyens de								femmes et les
	communication								enfants.
	pour								
	communiquer								
	avec différentes								
	patrouilles des								
	zones) pour une								
	sécurisation et								
	une surveillance								

accrue des			
frontières, une			
sécurisation des			
zones			
thermiques.			
4.1.4 Formation			
et renforcement			
des capacités et			
appui en			
ressources			
humaines,			
matérielles,			
techniques et			
financières pour			
la mise en œuvre			
effective de la			
nouvelle Loi 133			
de 2016 sur la			
traite des			
personnes et le			
trafic illicite des			
migrants.			
4.1.5 Formation			
et renforcement			
des capacités en			
matière de			
contrôle des			
routes			
migratoires.			
4.1.6			
Renforcement			
des capacités sur			
l'assistance aux			
migrants en			
détresse			
(assistance			
humanitaire et			
des soins aux			
migrants			
vulnérables) et la			
protection des			
migrants			
vulnérables et			
ceux victimes de			
la traite,			
l'approche basée			
sur les droits			
humains en			
11011101110 011			

	1		
prévention	et		
lutte contre	e la		
traite.			
truite.			
4.1.7 Appı			
ressources			
humaines,			
techniques			
matérielles			
financières			
formation			
renforceme	ent des		
capacités p			
un contrôle			
efficace de			
	es		
routes			
migratoire	S.		
4.1.8			
Renforcem	nont		
des capaci			
dans le doi			
des enquêt	es.		
4.1.9. Form	nation		
et renforce			
des capaci			
les droits d			
l'homme, l			
opérations	de		
secours à l	a mer,		
etc.			
4.1.10 Apr	aui an		
4.1.10. App	Jul CII		
ressources			
humaines,			
techniques,			
matérielles			
financières			
matière			
d'assistanc	e any		
migrants en			
détresse et			
protection	des		
migrants			
vulnérables	s et		
ceux victin			
	ics de		
la traite.			
4.11.Appui			
moyens ma	ntériels		

	.							1	
	techniques, humains et								
	financiers pour le								
	démantèlement								
	des réseaux de								
	trafiquants, de								
	passeurs et de								
	filières								
	financières								
	illicites et pour								
	l'arrestation,								
	l'interception des								
	passeurs et des								
	auteurs de traite								
	des personnes et								
	de trafic illicite								
	des migrants et								
	leur traduction en								
	justice.								
	Januaria								
4.2. Renforcer le	4.2.1	X	X	X	X	X	Ministère de la	Accords	Contrôle et la
contrôle et la	Coopération						Défense,	signés.	surveillance des
surveillance des	sous forme						Ministère de		frontières
frontières en	d'accords						l'Intérieur;	Formati	renforcée pour
développant la	bilatéraux et						Forces de	ons et	prévenir et
coopération	multilatéraux						sécurité.	de	répondre aux défis
bilatérale et	dans le domaine							renforce	sécuritaires liés à
multilatérale	de la coopération							ment	
transfrontalière, y	transfrontalière							des	la migration
compris les	pour la							capacité	irrégulière, la
échanges	prévention et la							s.	traite des
d'information et la	réponse aux								personnes et le
lutte contre la	défis sécuritaires								trafic illicite de
criminalité	liés à la								migrants tout en
transfrontalière,	migration								respectant les
pour prévenir et	irrégulière, la								droits des
répondre aux défis	traite des								migrants et en se
sécuritaires liés à	personnes et le								conformant aux
la migration	trafic illicite de								engagements
irrégulière, la	migrants.								internationaux.
traite des									momun.
personnes et le	4.2.2								
trafic illicite de	Renforcement de								
migrants tout en	capacités sur les								
respectant les	réponses aux								
droits des	défis sécuritaires								
migrants et en se	liés à la								
conformant aux	migration.								
engagements									
internationaux.									

4.3 Prévenir et apporter des réponses aux enjeux liés à la cohabitation entre les populations hôtes et les migrants en situation administrative irrégulière.	4.3.1 Campagnes de sensibilisation pour la paix, la cohésion sociale, l'entente mutuelle entre les différentes communautés migrantes.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur	Nombre d'activit és de sensibili sation organisé es annuelle ment et nombre de migrant s sensibili sés	Promotion des valeurs de paix, de cohésion sociale et d'entente mutuelle pour prévenir et remédier aux violences interethniques ou intercommunautai res liés à l'afflux de migrants irréguliers.
Impliquer la société civile dans les efforts de prévention et de lutte contre la migration irrégulière.	Campagnes de sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs de la société civile en matière de prévention et de lutte contre la migration irrégulière.	X	X				Ministère de l'Intérieur ; autorités locales (préfets).	Nombre d'activit és de sensibili sation organisé et nombre de migrant s sensibili sés	Société civile (y compris les pécheurs dans les régions intérieures) davantage impliquée dans les efforts de prévention et de lutte contre la migration irrégulière.

Migration, Protection et Santé

1. Migration et santé

Objectif : Répondre aux défis liés à la migration et la santé et apporter des réponses appropriées aux besoins en santé des migrants et des communautés hôtes, surtout vulnérables.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la	ICP	Résultats escomptés
							mise en œuvre		

	1		-			T _	T =		
1.1 Renforcer le	1.1.1.	X	X	X	X	X	Ministère de la	Nombre	Renforcement du
système de santé, y	Redynamisation						Santé	de	système de santé
compris la	des structures							structur	pour prévenir et
redynamisation des	sanitaires							es	minimiser les
structures	existantes et							sanitaire	maladies
sanitaires	réhabilitation et							S	récurrentes, les
existantes, la	construction de							construi	pandémies, les
réhabilitation et	nouvelles							tes ou	risques
construction de	structures							réhabilit	transnationaux
nouvelles	sanitaires							ées	
structures	adaptées.							annuelle	sanitaires et leurs
sanitaires adaptées,	Approvisionnem							ment et	conséquences sur
l'approvisionneme	ent en							approvi	la migration et la
nt en médicaments,	médicaments.							sionnée	mobilité et la
le renforcement								s en	santé des migrants
des capacités du	1.1.2							médica	et des
personnel de santé,	Renforcement							ments et	communautés
le renforcement	des capacités du							autres	hôtes.
des capacités de	personnel de							services	
gouvernance en	santé dans le							essentie	Meilleure
migration et santé,	domaine							1s	gouvernance en
entre autres pour	« migration et							(équipe	migration et santé.
prévenir et	santé », y							ments,	
minimiser les	compris les							etc.)	
maladies	questions de							dans les	
récurrentes, les	l'accès des							soins de	
pandémies, les	migrants en							santé.	
risques	soins de santé,								
transnationaux	les risques							Nombre	
sanitaires et leurs	sanitaires dans le							d'activit	
conséquences sur	contexte de la							és de	
la migration et la	migration et de							formati	
mobilité et la santé	la mobilité, les							on et	
des migrants et des	déterminants							nombre	
communautés	sociaux de la							de	
hôtes.	sante, et le							personn	
	système.							els de	
								santé	
	1.1.3							formés.	
	Renforcement								
	des capacités en								
	gouvernance en								
	migration et								
	santé, y compris								
	l'inclusion de la								
	migration dans								
	les politiques de								
	santé et la santé								
	dans les								
	politiques								
	migratoires.								

1.2 Répondre aux impacts sanitaires et socio-économiques liés à la pandémie de la COVID-19) et d'autres pandémies et risques sanitaires et renforcer la résilience des populations face à ces pandémies et risques sanitaires.	1.2.1 Renforcement des programmes de résilience sanitaire, économique et sociale pour faire face à la pandémie de la COVID-19 et à d'autres risques sanitaires à travers un soutien accru des structures sanitaires et la résilience sociale et économique des communautés hôtes et migrantes, surtout celles vulnérables.	X	X	X	X	X	Ministère de la Santé; Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Femme et de la Famille;	Nombre de structur es sanitaire s disposa nt de moyens de préventi on et de lutte contre la COVID -19 et d'autres pandém ies. Accès aux program mes de résilienc e socioéc onomiq ue.	Capacités des structures sanitaires renforcées et résilience des populations renforcées à travers des programmes de résilience sociale et économique pour répondre aux impacts sanitaires et socioéconomiques liés aux pandémies et risques sanitaires en général, y compris la COVID-19.
1.3. Intégrer la vaccination des enfants de moins de 5 ans comme volet dans les programmes d'assistance aux populations hôtes et migrantes.	1.3.1. Renforcer l'accès à la vaccination des enfants de moins de 5 ans.	X	X	X	X	X	Ministère de la Santé	Nombre d'enfant s de moins de 5 ans vacciné s annuelle ment.	Prise en compte de la vaccination des enfants de moins de 5 ans comme un volet essentiel dans les programmes d'assistance aux populations hôtes et migrantes.
1.4. Renforcer les capacités des assistants sociaux du Ministère de la Santé et accroitre leur nombre dans la capitale et dans les régions, y compris les zones rurales	1.4.1. Augmentation du nombre de recrutements d'assistants sociaux du Ministère de la Santé dans la capitale et dans	X	X	X	X	X	Ministère de la Santé	Nombre d'assist ants sociaux recrutés annuelle ment.	Capacités des assistants sociaux du Ministère de la Santé et leur nombre accru dans la capitale et dans les régions, y compris les zones

pour une meilleure prise en charge des situations de vulnérabilités chez les populations migrantes et les communautés hôtes.	les régions, y compris les zones rurales. 1.4.2. Formation des assistants sociaux.							d'activit és de formati on et nombre de bénéfici aires.	rurales pour une meilleure prise en charge des situations de vulnérabilités chez les populations migrantes et les communautés hôtes.
1.5. Appuyer le système de collecte et gestion des données sanitaires de routine, de surveillance épidémiologique et base communautaire et le référencement en y intégrant le volet migration.	1.5.1 Renforcement de la production, l'analyse et la gestion des données sanitaires de routine en prenant en considération le volet migration. 1.5.2 Approfondir les connaissances dans le domaine « migration et santé » à travers des recherches, évaluation, études d'impacts, y compris les questions de l'accès des migrants en soins de santé, les risques sanitaires dans le contexte de la migration et de la mobilité, les déterminants sociaux de la sante, et le système.	X	X	X	X	X	Ministère de la Santé	Prise en compte du volet migratio n (voir 1.5.).	Appui du système de collecte (par exemples les registres) et de gestion des données sanitaires de routine, de surveillance épidémiologique et base communautaire et le référencement et intégration du volet migration dans ce système.

	Talaa								
1.6. Renforcer les	1.6.1	X	X	X	X	X	Ministère de la	Nombre	Activités des
activités des	Augmentation						Santé	de	équipes médicales
équipes mobiles le	des unités							consulta	mobiles le long du
long du corridor	d'équipes							tions	corridor
migratoire afin	médicales							médical	migratoire
d'apporter une	mobiles pour							es	renforcées pour
meilleure prise en	favoriser l'accès							dispens	une meilleure
charge des	des migrants en							ées aux	prise en charge
migrants et	détresse aux							populati	des migrants en
prévenir les	soins de santé et							ons	
éventuels risques	autres services							migrant	détresse et pour
sanitaires.	essentiels.							es et	prévenir les
								hôtes	éventuels risques
	1.5.2 Appui des							mensuel	sanitaires.
	structures de							lement/	
	santé et des							annuelle	
	équipes							ment.	
	médicales								
	mobiles pour							Montant	
	une meilleure							financie	
	prise en charge							r et	
	sanitaire et							ressourc	
	humanitaire de							es	
	ces migrants.							humain	
								es	
								obilisés.	
1.7 Actualiser et	1.7.1	X	X	X	X	X	Ministère de la		Outils de
adapter les outils	Programmes de						Santé;		communication et
de communication	sensibilisation en						autorités		de sensibilisation
et de	matière de						locales		actualisés et
sensibilisation en	prévention et de						(préfets).		adaptés tenant
tenant compte des	lutte contre les								compte des
langues parlées par	risques sanitaires								_
les populations	traduits dans les								populations
migrantes	langues des								migrantes et
	populations								vulgarisés dans
	migrantes								les langues
									locales et langues
									éthiopiennes

Renforcer la	Travail de	X	X	X	X	X	Ministère de la	Nombre	Coordination avec
coordination avec	coordination						Santé.	de	la DPSP renforcée
la Direction des	avec la DPSP							bénéfici	dans le cadre des
Programme de	pour la							aires de	programmes de
Santé Prioritaire	prévention et la							ces	lutte contre la
(DPSP) dans le	lutte contre les							program	
cadre des	risques sanitaires							mes.	tuberculose /VIH-
programmes de	(tuberculose							111001	sida /Paludisme
lutte contre la	/VIH-sida								en faveur des
tuberculose /VIH-	/Paludisme) au								populations
sida /Paludisme en	profit des								vulnérables
faveur des	populations								(distribution de
populations	vulnérables								moustiquaires,
vulnérables	, dilicitation								etc).
(distribution de									<i>ctc).</i>
moustiquaires,									
etc).									
Appuyer les forces	Appui en	X	X	X	X	X	Ministère de	Montant	Réponses
de sécurité, les	ressources	11	11	11	11	11	l'Intérieur ;	financie	appropriées aux
autorités locales et	humaines,						Ministère de la	r et	défis liés à
les personnels de	financières,						Défense;	ressourc	l'identification
santé et	techniques,						Ministère de la	es	
humanitaires et les	matérielles des						Santé;	mobilis	des corps, la
bénévoles dans	forces de						Ministère des	és.	gestion des
l'identification des	sécurité, des						Affaires	Nombre	dépouilles
corps, la gestion	autorités locales						Sociales,	d'activit	mortuaires,
des dépouilles	et des personnels						Ministère de la	és de	l'enterrement
mortuaires,	de santé et						Femme et de la	formati	digne des
l'enterrement	humanitaires et						Famille;	on	migrants et la
digne des migrants	des bénévoles.						Forces de	organisé	fourniture
et la fourniture	des believoies.						Sécurité ;	es.	d'équipements
d'équipements							Ministère des	C B.	nécessaires dans
nécessaires dans							Wafhks		les régions.
les régions.							Autorités		ies regions.
ics regions.							locales.		
							iocaics.		
	<u> </u>	l	l				1		

2. Sauvetage des vies humaines, résilience et réponses durables aux situations de vulnérabilités

Objectif : Apporter des réponses durables aux situations de vulnérabilités des populations migrantes et des communautés hôtes en renforçant leurs résiliences et leurs moyens de subsistance.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la	ICP	Résultats escomptés
							mise en œuvre		

									,
2.1. Renforcer les capacités financières, humaines, techniques et logistiques des institutions nationales pour répondre aux situations de vulnérabilité, y compris l'accès aux premiers secours et aux soins au niveau des centres spécialisés pour les migrants et les populations hôtes vulnérables.	moyens financiers, humains, matériels et en logistiques aux institutions nationales pour	X	X	X	X	X	Ministère de la Santé Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Femme et de la Famille, autorités locales.	Volume financie r alloue aux instituti ons. Nombre de centres sanitaire s et d'assist ance sociale construi ts ou réhabilit és. Etude réalisée suivie de recomm andatio ns.	Capacités des institutions nationales renforcées pour répondre aux situations de vulnérabilité des populations migrantes et hôtes.
2.2. Renforcer les capacités des assistants sociaux et autres acteurs pertinents en matière de gestion de cas sociaux concernant les populations migrantes et les populations hôtes vulnérables, de protection des femmes et des enfants et d'identification des personnes	2.2.1 Formation des acteurs sanitaires, sociaux et humanitaires (médecins, infirmiers, assistants sociaux, bénévoles, etc.) en gestion des cas sociaux, en identification des personnes vulnérables et en référencement.	X	X				Ministère de la Santé ; Ministère des Affaires Sociales; Ministère de la Femme et de la Famille ;	Nombre de personn es formées . Nombre de personn es vulnéra bles identifié es.	Personnel médical et humanitaire et autres acteurs pertinents formés pour mieux répondre aux situations de vulnérabilités des populations migrantes et hôtes.

vulnérables.									
2.3. Renforcer les mécanismes de résilience à travers des activités génératrices de revenu, l'accès à la formation et l'éducation et à travers des programmes de développement local et rural qui peuvent contribuer à l'amélioration des conditions des migrants et des communautés hôtes vulnérables.	2.3.1 Accès plus large des programmes de résiliences sociale et économique aux communautés migrantes hôtes et vulnérables. Veiller à ce que ces programmes tiennent compte des besoins spécifiques des couches sociales vulnérables (par exemple : enfants, personnes vivant avec un handicap, jeunes, femmes, personnes âgées).	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Sociales; Ministère de la Femme et de la Famille; Ministère du Travail; Ministère de l'Education.	Nombre de bénéfici aires. Fonds et ressourc es mobilis és.	Résilience des populations migrantes et hôtes vulnérables renforcée pour répondre aux situations de vulnérabilités. Prise en compte des besoins spécifiques des couches sociales vulnérables.
2.4. Renforcer d'autres mécanismes permettant l'accès à la protection sociale (par exemple : les coopératives des femmes vulnérables, microfinance islamique, coopératives populaires, etc.).	2.4.1 Appui en ressources financières, techniques, matérielles et humaines aux initiatives locales en matière de protection sociale pour les communautés migrantes et hôtes vulnérables.	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Sociales; Ministère de la Femme et de la Famille; ONARS	Nombre de coopéra tives en microfi nance islamiq ues et mécanis mes de protecti on sociale créés. Nombre de bénéfici aires.	Renforcement des mécanismes locaux d'accès à la protection sociale pour répondre aux situations de vulnérabilités et renforcer la résilience des communautés migrantes et hôtes vulnérables.

	T_	I			ı				
2.5. Recruter	Recrutement	X	X				Ministère des	Nombre	Ressources
davantage de	additionnel de						Affaires	de	humaines
travailleurs sociaux	travailleurs						Sociales,	travaille	renforcées à
pour assister, entre	sociaux pour						Ministère de la	urs .	travers le
autres, les	offrir une						Femme et de la	sociaux	recrutement
populations	assistance aux						Famille	recrutés	additionnel de
migrantes et non-	populations						Ministère de la	annuelle	travailleurs
migrantes	migrantes et						Santé	ment.	sociaux pour
confrontées à des	non-migrantes								répondre aux
situations de	vulnérables.								situations de
vulnérabilités tout									
en veillant à la									vulnérabilités des
pérennité de leurs									populations
actions et de leur									migrantes et non-
situation									migrantes.
professionnelles									
(par exemple :									
emplois stables et									
salaires prévus dans									
le budget de l'Etat).									
2.6. Renforcer les	2.6.1. Appui des	X	X	X	X	X	Ministère de	Nombre	Capacités des
capacités des	autorités locales						l'Intérieur ;	d'autori	autorités locales
autorités locales	en ressources						ONARS;	tés	renforcées pour
pour gérer les	financières,						autorités	locales	mieux gérer les
risques (risques	matérielles,						locales.	bénéfici	risques multiples
sanitaires,	humaines et							aires.	liés à l'afflux de
difficultés quant à	techniques et en								migrants
l'identification des	formation.							Fonds et	irréguliers.
corps et la gestion								ressourc	meganers.
des dépouilles								es	
mortuaires, etc.) liés								mobilis	
à l'afflux de								és.	
migrants irréguliers.	0.7.1.111111	77	77	77	77	77	3.61.1.3.1	NY 1	3.6
2.7 Etablir une	2.7.1 Utilisation	X	X	X	X	X	Ministère de	Nombre	Migrants en
cartographie des	du système de						l'Intérieur,	de	situation de
routes migratoires	Displacement						Ministère de la	nouveau	détresse secourus
pour comprendre	Tracking Matrix						Défense;	x routes	grâce au recours
les routes	(DTM) et						Forces de	migratoi	au DTM et à
empruntées par les	d'autres logiciels						sécurité.	res	d'autres logiciels
migrants en	et technologies							cartogra	et technologies
situation de détresse	appropriés pour							phiés	appropriés.
en ayant recours au	secourir les							annuelle	FF FF
DTM et à d'autres	migrants en							ment.	
logiciels et	situation de							Nombre	
technologies	détresse dans							de	
appropriés.	d'autres routes							migrant	
	migratoires							s en	
	moins connues.							détresse	
								secouru	
								S	
								annuelle	

								ment.	
2.8 Intensifier les activités de sensibilisation et de formation des acteurs pertinents pour assister les migrants en situation de détresse.	2.8.1 Formation des forces de sécurité, des agents de la justice, du personnel de santé et humanitaires en matière de protection des migrants vulnérables et sur les instruments juridiques et politiques nationaux et internationaux relatifs à la protection des migrants, surtout ceux vulnérables. 2.8.2 Sensibilisation sur les dangers de la migration irrégulière, y compris dans les régions et les zones rurales.	X	X	X	X	X	Ministère de la Santé, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Femme et de la Famille; ONARS.	Nombre d'activit és de formati on organisé s annuelle ment et nombre de bénéfici aires. Nombre de personn es sensibili sés.	Acteurs-clés sensibilisés et formés pour assister les migrants en situations de détresse.
2.9 Elaborer la Stratégie nationale en matière de protection et d'assistance des migrants vulnérables.	2.9 Elaborer la Stratégie nationale en matière de protection et d'assistance des migrants vulnérables visant, entre autres éléments, à renforcer les instruments politiques, juridiques et les dispositifs							Stratégi e élaborée , y compris l'identif ication des bonnes pratique s au niveau internati onal, la proposit	

i	institutionnels en			ion de	
1	matière de			recomm	
	protection et			andatio	
	d'assistance des			ns et	
1	migrants			d'un	
	vulnérables et la			Plan	
	conformité aux			d'action	
i	instruments			•	
1	normatifs				
i	internationaux				
	pour répondre				
_	aux défis liés				
	aux situations de				
,	vulnérabilités				

3. Migration des enfants

Objectif : Répondre aux défis liés à la migration des enfants en situation de mobilité, y compris le phénomène des enfants en situation de rue et la migration des enfants non-accompagnés.

Priorités en termes de politiques 3.1. Renforcer les capacités des acteurs sociaux en référencement des services disponibles en faveur des personnes vulnérables.	Activités principales 3.1 Formation des acteurs sociaux en référencement des services disponibles en faveur des personnes vulnérables.	X X	X X	X	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre Ministère de la Femme et de la Famille; Ministère des Affaires Sociales, ONARS.	Nombre d'activit és de formati on organisé es annuelle ment et nombre de	Résultats escomptés Acteurs sociaux formés en référencement des services disponibles en faveur des personnes vulnérables.
3.2 Renforcer les structures d'accueil pour les mineurs migrants non-accompagnés et les enfants de la rue.	3.2.1 Construction de nouvelles structures d'accueil, y compris dans les régions et les zones rurales et réhabilitation des structures existantes.	X	X	X			Ministère de la Femme et de la Famille ; Ministère des Affaires Sociales ; Ministère de l'Intérieur	bénéfici aires. Nombre de structur es d'accuei l construi tes et réhabilit ées annuelle	Structures d'accueil pour les mineurs migrants non-accompagnés et les enfants de la rue créés, réhabilitées et renforcées pour venir en aide aux enfants de la rue

								ment.	(accès à la nourriture, à l'abri pour nuit, aux soins de santé, à l'éducation, etc.).
3.3. Intensifier les activités de sensibilisation contre l'usage et la dépendance aux drogues et stupéfiants chez les enfants de la rue	3.3.1 Sensibilisation contre l'usage et la dépendance aux drogues et stupéfiants chez les enfants de la rue.	X	X	X	X	X	Ministère de la Femme et de la Famille ; Ministère de la Santé ; Ministère de l'Intérieur	Nombre d'enfant s de la rue sensibili sés et pris en charge.	Activités de sensibilisation contre l'usage et la dépendance aux drogues et stupéfiants chez les enfants de la rue intensifiées.
3.4. Renforcer la plateforme de la protection nationale de l'enfance.	3.4.1 Collaboration et coordination interinstitutionne lle entre les acteurs de la plateforme. 3.4.2 Formation des acteurs à la prévention, la réponse et le plaidoyer en protection de l'enfance.		X	X	X		Ministère de la Femme et de la Famille ; Les membres de la plateforme	Réunion s techniq ues et de coordin ation. Nombre d'atelier s de formati on et nombre de bénéfici aires.	Renforcement de la plateforme de la protection nationale de l'enfance en prenant en considération la problématique des enfants de la rue, des enfants mineurs migrants non-accompagnes et plus généralement de l'enfance en situation d'urgence et dans des circonstances difficiles.
3.5 Renforcer la protection des enfants qui peuvent être vulnérables à l'exploitation et aux abus.	3.5.1 Prise en compte des besoins de protection des enfants migrants vulnérables dans les activités de promotion et de protection des droits des	X	X	X			Ministère de l'Intérieur; Ministère de la Justice; Ministère de la Femme et de la Famille;	Nombre d'activit és de sensibili sation. Nombre de filles migrant es bénéfici	Renforcement de la protection des enfants migrants potentiellement vulnérables à l'exploitation et aux abus.

	T .	1	ı	ı	1	1	Т	Т	T
	enfants. 3.5.2Programme s de retour volontaire.							é d'assist ance.	
3.6 Sensibiliser les agents des forces de sécurité au respect et à la protection des droits des enfants.	3.6.1 Activités de sensibilisation et de formation des agents des forces de sécurité sur les droits des enfants.	X	X				Ministère de la Défense ; Ministère de l'Intérieur; Forces de sécurité.	Nombre d'activit és de sensibili sation et nombre de bénéfici aires.	Sensibilisation des agents des forces de sécurité au respect et à la protection des droits des enfants.
3.7 Créer un système de plainte et de suivi de ces plaintes (Défenseur des droits des enfants) pour lutter contre les situations d'abus et de violation des droits des enfants et pour protéger leurs droits.	3.7.1 Création d'un système de plainte et de suivi de plaintes.	X	X				Ministère de la Justice ; Ministère de la Femme et de la Famille	Fonds et ressourc es mobilis és.	Système de plainte et de suivi de ces plaintes (Défenseur des droits des enfants) créé pour lutter contre les situations d'abus et de violation des droits des enfants et pour protéger leurs droits.
3.8 Mettre en place ou renforcer les mécanismes existants (par exemple : cartes d'identification) pour protéger les enfants pris en charge par les centres d'accueil et faciliter un système de référencement.	l'identification, la protection et le système de référencement.	X	X	X			Ministère de la Femme et de la Famille ; Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Sociales ;	Mécanis mes mis en place ou renforcé s et nombre de bénéfici aires.	Renforcement de la protection des enfants pris en charge dans les centres d'accueil et amélioration du système de référencement.
3.9 Développer des espaces d'écoute au niveau des centres d'accueil pour les enfants en situations difficiles et recruter des psychologues au niveau de ces centres et assurer	Création d'espaces d'écoute au niveau des centres d'accueil et recrutement de psychologues.	X	X	X			Ministère de la Femme et de la Famille ; Ministère de la Santé ; Ministère des Affaires Sociales ;	Nombre d'espac es d'écout e créés et nombre de psychol	Prise en charge des situations de détresse, de souffrances, d'abus et de vulnérabilités des enfants en situation difficile à

des services psychosociaux.							ogues recrutés	travers des espaces d'écoute et d'assistance directe
3.10 Apporter des réponses durables à la mendicité et aux besoins des enfants de la rue.	Mécanismes de	X	X	X		Ministère de la Femme et de la Famille ; Ministère des Affaires Sociales.	Nombre d'enfant s de rue bénéfici aires. Volume financie r et ressourc es mobilis és.	Réponses durables au phénomène de la mendicité des enfants de la rue et prise en compte des besoins de ces enfants.

Migration, femmes, familles et genre

Objectif: Répondre aux défis liés à la migration des femmes, notamment la vulnérabilité des femmes et des filles migrantes et aux conséquences des migrations sur les familles. Favoriser une prise en compte de la dimension genre dans les politiques et les programmes sur la migration.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	IKP	Résultats escomptés
4.1 Renforcer les activités de sensibilisation et de protection des droits des femmes migrantes qui peuvent être vulnérables aux situations de violence, d'abus et de violation des droits humains.	sensibilisation sur la promotion et la protection des droits des femmes migrantes. 4.1.2. Activités de formation/ de	X	X				Ministère de la Femme et de la Famille; Ministère de la Justice; CNDH	d'activit és de	Sensibilisation des droits des femmes migrantes et prévention de la vulnérabilité des femmes migrantes aux situations de violence, d'abus et de violation des droits humains.

		1	1				1	1
	opportunités lies							
	au processus de							
	féminisation des							
	migrations.							
4.2. Renforcer la	4.2.2 Appui en	X	X	X		Ministère de la	Fonds	Cellule d'écoute et
cellule d'écoute et	ressources					Femme et de la	et	d'information de
d'information de	humaines,					Famille.	ressourc	l'UNFD renforcée
l'UNFD en matière	financières,						es	pour répondre aux
de migration	matérielles et en						mobilis	situations de
	logistique de la						és.	vulnérabilités des
	cellule d'écoute							femmes et des
	et d'information						Nombre	filles migrantes.
	de l'UNFD, y						de	inies inigianes.
	compris dans ces						femmes	
	activités						bénéfici	
	relatives à la						aires.	
	migration.							
4.3. Promouvoir une	4.3.1	X	X			Ministère de	Projets	Réponses aux
approche régionale	Coopération sous					l'Intérieur ;	d'accor	défis liés à la
pour répondre aux	forme d'accords					Ministère des	ds	migration des
opportunités et défis	bilatéraux et					Affaires	bilatéra	femmes migrantes
liés à la migration	régionaux.					Etrangères.	ux,	et les éventuelles
des femmes en quête							régiona	situations d'abus,
d'une vie meilleure	4.3.2. Dialogues						ux.	d'exploitation et
du fait d'éventuelles	bilatéraux,						Particip	de violation des
situations d'abus,	régionaux et						ation à	droits humains.
d'exploitation et de	multilatéraux.						des	droits numains.
violation des droits							dialogu	
humains des							es	
femmes migrantes.							bilatéra	
							ux,	
							régiona	
							ux et	
							multilat	
							éraux.	
4.4. Renforcer la			X	X		Ministère de la	Réunion	Coordination sur
coordination sur les	techniques et de					Femme et de la	S	les questions de
questions de genre	coordination et					Famille	techniq	genre renforcée et
et redynamiser les	redynamisation						ues et	points focaux
groupes points	des groupes de						de	redynamisés pour
focaux pour trouver	travail technique						coordin	trouver des
des réponses aux	et les points						ation.	réponses aux
situation de	focaux de genre							situation de
violence, y compris	en intégrant le							
la violence basée sur	volet migration.							violence, y
le genre.								compris la
								violence basée sur
								le genre dans le
								contexte des

							migrations des femmes et des filles.
4.5. Former les acteurs-clé de la	4.5.1 Activités de formation des	X	X		Ministère de la Femme et de la	Activité s de	Formation des acteurs-clé de la
migration sur la prévention et la	acteurs-clé de la migration sur la				Famille Famille	formati	migration sur la
lutte contre les	prévention et la					on organisé	prévention et la lutte contre les
violences, surtout les violences	lutte contre les violences,					es. Nombre	violences, surtout
sexuelles et les violences basées sur	surtout les violences					de bénéfici	les violences sexuelles et les
le genre.	sexuelles et les					aires.	violences basées
	violences basées sur le genre.						sur le genre.

Retour volontaire, réinstallation et réintégration des migrants

Objectif : Renforcer les ressources et les capacités institutionnelles en matière de réinstallation, retour volontaire et de réintégration des migrants.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	IKP	Résultats escomptés
5.1 Renforcer la coopération avec les pays d'origine concernant le retour volontaire des migrants.	5.1.1 Coopération avec les pays d'origine pour le retour volontaire des migrants.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur	Accords bilatéra ux signés.	Coopération avec les pays d'origine concernant le retour volontaire des migrants renforcée.
5.3. Appuyer les institutions nationales concernées en infrastructures adéquates pour répondre aux besoins essentiels des migrants (abris, y compris nourriture, eau,	5.3.1 Equipment des institutions nationales en infrastructures adéquates pour répondre aux besoins essentiels des	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Ministère de la Santé, Ministère de la Femme et de la	Nombre d'institu tions dotées d'infrast ructures adéquat es.	Institutions dotées d'infrastructur es adéquates pour répondre aux besoins essentiels des

toilette, lits, etc.).	migrants (abris, y compris nourriture, eau, toilette, lits, etc.)						Famille; Ministère des Affaires Sociales.	Fonds et ressourc es mobilis és.	migrants (abris, y compris nourriture, eau, toilette, lits, etc.).
5.4 Renforcer la coopération avec les principaux pays d'origine pour faciliter l'identification des familles pour les mineurs migrants non accompagnés pour assurer leur retour dans les meilleurs délais.	5.4.1 Coopération et partenariat avec les pays d'origine.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Femme et de la Famille	Accords et consulta tions bilatéra ux.	Coopération avec les pays d'origine concernant l'identification des familles pour les mineurs migrants non accompagnés pour assurer leur retour dans les meilleurs délais.
5.5 Renforcer les initiatives existantes concernant le retracement familial et le système de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant.	5.5.1 Appui en ressources financières, humaines, techniques, logistiques et en renforcement des capacités des institutions en retracement familial pour améliorer les mécanismes de prévention et de réponse aux séparations des familles dans un contexte d'urgence et pour garantir le système de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, notamment les	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Femme et de la Famille.	Nombre d'institu tions bénéfici aires. Nombre d'acteur s-clés formés.	Renforcement des initiatives concernant le retracement familial et le système de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant.

enfants séparés et				
non				
accompagnés en				
situation de				
mobilité.				

Migration et Développement

1. Intégrer la migration dans les politiques sectorielles de développement

Objectif: Intégrer la migration dans les politiques sectorielles de développement: Renforcer le potentiel de développement de la migration. Maximiser les gains et minimiser les risques liés à la migration et intégrer la migration dans les politiques de développement de Djibouti.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A 5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
1.1.Impliquer davantage le secteur privé djiboutien dans les réponses aux défis et opportunités liés à la migration et dans le renforcement du rôle de la migration dans le développement.	1.1.1 Identification des domaines prioritaires du secteur privé. 1.1.2 Encourager le secteur privé à promouvoir l'investissement de la diaspora djiboutienne et des immigrés présents dans le sol djiboutien. 1.1.3 Encourager le secteur privé djiboutien à apporter un appui pour répondre aux besoins des migrants vulnérables. 1.1.4 Attirer la diaspora djiboutienne dans le secteur privé	X	X				Ministère de l'Economie et des Finances	1.1.1 Etude sur les domain es prioritai res du secteur privé. 1.1.2 Nombre de mesures incitativ es mises en place. 1.1.3 Fonds et ressourc es mobilis és et nombre de bénéfici aires.	Secteur privé djiboutien impliqué dans les réponses aux opportunité s et défis liés à la migration et dans le renforceme nt du rôle de la migration dans le développe ment.

	djiboutien.						
1.2Intégrer la migration dans les politiques et les programmes de développement national de Djibouti.	1.2.1 Renforcement des capacités des acteurs-clés en intégration de la migration dans les politiques et les programmes de développement.	X	X		Ministère de l'Economie et des Finances et autres Ministères compétents	Nombre d'activit és de formati on organisé es.	Migration intégrée dans les politiques et les programme de développe ment national de Djibouti, y
1.2.1 Elaborer la Stratégie nationale en migration et développement pour Djibouti.	1.2.2 Elaborer la Stratégie nationale en migration et développement pour Djibouti visant à intégrer la migration dans les secteurs-clés du développement national à travers une approche impliquant l'ensemble du gouvernement (« whole of government approach »), conformément aux recommandation s du Pacte Mondial sur la Migration.					Stratégi e national e en migratio n et dévelop pement réalisée, y compris des recomm andatio ns et un Plan d'action .	compris l'élaboratio n de la Stratégie nationale et le Plan d'action en migration et développe ment pour Djibouti.
1.3Renforcer l'apport positif des transferts de fond dans le développement socioéconomique et la lutte contre la pauvreté en remédiant aux contraintes liées à la maximisation du volume des transferts financiers des migrants (Coût élevé des frais de	1.3.1 Mesures incitatives pour la maximisation du volume des transferts financiers des migrants (réduction des frais de transfert de fonds,	X	X		Ministère de l'Economie et des Finances	Cout lié aux frais de transfert des fonds réduit. Migrant s sensibili	Contraintes liées à la maximisati on du volume des transferts financiers des

transfert de fonds, etc.).	sensibilisation sur les filières officielles de transfert de fonds, etc.)							ses sur le recours aux filières officiell es de transfert des fonds.	migrants minimisées.
1.4. Favoriser les transferts de connaissance, de technologie et de capital social et humain et leurs potentiels de développement au bénéfice du pays.	1.4.1. Encourager les migrants et la diaspora à transférer leurs connaissances, savoir-faire, technologie et capital social et humain au service du développement du pays.	X	X	X			Ministère de l'Economie et des Finances ; Ministère du Travail ; Ministère de l'Enseignement Supérieur ; Ministère de la Santé	Base de données des experts de la diaspora Mesures et de politiqu es incitativ es mises en place.	Renforcem ent des transferts de connaissanc e, de technologie et de capital social et humain et de leurs potentiels de développe ment au bénéfice du pays.
1.5. Mobiliser les partenaires techniques et financiers pour appuyer le gouvernement dans ces efforts pour réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD) en lien avec la migration et le développement (par exemple : l'ODD 8 cible 8.7 et cible 8.851 ; ODD 10 cible 10)	1.5.1 Collaboration entre les autorités gouvernementale s et les partenaires techniques et financiers dans la réalisation des ODD en lien avec la migration et le développement.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère des Affaires Etrangères; Ministère de l'Intérieur; Bureau national chargé de la Coordination sur la Migration.	Nombre de projets dévelop pés et évaluati on de leur impact dans la réalisati on des ODD en lien avec la migratio n et le dévelop pement.	Partenaires techniques et financiers mobilisés pour appuyer le gouvernem ent dans ces efforts pour réaliser les Objectifs de Développe ment Durable (ODD) en lien avec la migration et le

Ī					de	développe
					bénéfici	ment
					aires.	

2. Migration de travail- migration, éducation, formation et emploi

Objectif: Favoriser un lien positif entre migration, éducation, formation et emploi et une meilleure prise en compte de ce lien dans les politiques et les programmes de développement.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A 5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
2.1 Favoriser une coordination et une approche commune entre les pays de l'Afrique de l'Est en matière de coopération sur la migration de travail légale avec les pays du Golfe.	2.2.1 Dialogue régional pour une approche commune entre les pays de l'Afrique de l'Est.	X	X	X	X	X	Ministère du Travail ; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Réunion s techniq ues et dialogu es politiqu es. Accords bilatéra ux.	Approche commune entre les pays de l'Afrique de l'Est en matière de coopération sur la migration de travail légale avec les pays du Golfe.
2.2. Promouvoir une coopération bilatérale, régionale, continentale et internationale sur le développement des compétences, la formation	2.2.1 Participation aux dialogues et consultations bilatéraux, régionaux,	X	X	X	X	X	Ministère du Travail	Accords bilatéra ux, régiona ux, multilat	Coopération bilatérale, régionale, continentale et internationale

professionnelle, la reconnaissance des qualifications et des diplômes et la circulation des compétences.	continentaux et internationaux.							éraux. Mise en œuvre des recomm andatio ns issues de ces dialogu es.	renforcée sur le développemen t des compétences, la formation professionnell e, la reconnaissanc e des qualifications et des diplômes et la circulation des compétence.
2.3. Mettre en œuvre des politiques de croissance inclusive et d'emplois décents, redynamiser les secteurs pourvoyeurs d'emplois et mettre l'accent sur la formation professionnelle, le développement des compétences techniques et de la culture entrepreneuriale pour atténuer le chômage des jeunes et des femmes et l'inadéquation entre l'éducation, la formation, et les besoins du marché du travail en ciblant les Djiboutiens et les migrants réguliers.	2.3.1Appui des autorités gouvernementale s pour la mise en œuvre de ces politiques.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Economie et des Finances ; Ministère du Travail.	Volume financie r alloue pour appuyer les autorité s gouvern emental es. Nombre de bénéfici aires.	Capacités et ressources des autorités gouvernement ales renforcées pour la mise en œuvre de politiques dans les domaines précités.
2.4. Favoriser la main d'œuvre qualifiée dans les secteurs-clés de l'économie djiboutienne (ports, chaine logistique, infrastructures, etc.) en optant pour une plus grande adéquation entre l'éducation, la formation et les besoins du marché du travail et en promouvant la circulation des compétences, la	2.4.1 Mobilisation de la diaspora qualifiée djiboutienne dans les secteurs-clés de l'économie djiboutienne 2.4.2 Politiques incitatives visant	X	X	X	X	X	Ministère du Travail; Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale		Favoriser la main d'œuvre qualifiée dans les secteurs-clés de l'économie djiboutienne la mobilisation de la diaspora qualifiée au service du

mobilisation de la diaspora	à attirer les								développement
qualifiée au service du	migrants								developpement
développement et	hautement								•
promotion de la migration	qualifiés.								
des travailleurs qualifiés.	quanties.								
2.5. Renforcer la	2.5.1 Mise en	X	X	X	X	X	Ministère du	2.5.1	Renforcement
gouvernance de la migration	place d'un cadre	Λ	Λ.	1	71	1	Travail	Cadre	de la
de travail en mettant en	institutionnel sur						Travan	instituti	
place un cadre institutionnel								onnel	gouvernance
en place, des conventions	de la migration							sur la	de la migration
bilatérales et régionales en	de travail.							gouvern	de travail, y
migration de travail et en	de travair.							ance de	compris
promouvant la protection	2.5.2. Elaborer							la	l'élaboration
des droits humains et des	la Stratégie							migratio	de la Stratégie
droits du travail des	nationale de la							n de	nationale de la
travailleurs migrants.	migration de							travail.	migration de
u.u.v.uv.u.sgrunus.	travail pour								travail pour
	Djibouti pour							2.5.2	Djibouti visant
	renforcer la							Stratégi	à renforcer la
	gouvernance de							e	gouvernance
	la migration de							national	de la migration
	travail et la							e de la	de travail et la
	contribution de la							migratio	contribution de
	migration de							n de	la migration de
	travail au							travail	travail au
	développement							réalisée,	développement
	national.							suivie	
								de	de Djibouti.
								recomm	
	2.5.3.							andatio	
	Coopération sous							ns en	
	forme d'accords							options	
	bilatéraux,							politiqu	
	régionaux et							es et	
	multilatéraux en							d'un	
	migration de							Plan	
	travail légale et							d'action	
	en protection des							. 2.5.3	
	droits des							Accords	
	travailleurs							bilatéra	
	migrants.							ux, régiona	
	2.5.4							ux et	
	Sensibilisation et							multilat	
	renforcement des							éraux	
	capacités sur les							signés.	
	droits humains et							2.5.4	
	les droits du							Nombre	
	travail des							d'activit	
	travailleurs							és de	
	migrants et sur					<u> </u>		formati	

	les instruments internationaux relatifs à la migration de travail.					on organisé es.	
2.6 Renforcer les capacités des inspecteurs de travail dans l'identification des cas d'exploitation.	2.6.1. Formation et renforcement des capacités des inspecteurs de travail pour prévenir et lutter contre l'exploitation et de violation des droits des travailleurs migrants et pour promouvoir la protection de leurs droits. 2.6.2 Régulation des agences privées de recrutement. Sensibilisation et formation sur la protection	X	X		Ministère du Travail	Nombre d'activit és de formati on organisé es et nombre d'inspec teurs de travail bénéfici aires. Directiv es pour la régulati on des agences privées de recrute ment.	Capacités des inspecteurs de travail renforcées dans l'identification des cas d'exploitation

3. Migration des compétences

Objectif : Faire des migrations des compétences un facteur de développement du pays d'origine et lutter contre les conséquences négatives liées à la fuite des cerveaux

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
3.1.Mettre en place des	3.1.1 Mesures	X	X	X	X	X	Ministère de	Niveau	Politiques et
politiques et des mesures	incitatives et						l'Economie et	de	mesures mises
pour prévenir et lutter	politiques de						des Finances;	satisfac	en place pour
contre la fuite des cerveaux	rétention des						Ministère du	tion des	prévenir et

des enseignants, chercheurs et professionnels qualifiés en leur accordant les avantages qui siéent à leurs fonctions (par exemple : revalorisation des conditions de rémunération et de travail et amélioration des conditions de vie (y compris l'accès à des logements décents) et plus de considération et de reconnaissance au niveau social et professionnel).	cadres hautement qualifiés.						Travail, Ministère de l'Enseignement Supérieur.	conditi ons de travail et de rémuné ration. Stratégi es de rétentio n des cadres hautem ent qualifié s.	lutter contre une éventuelle fuite des cerveaux.
3.2 Pallier la pénurie de spécialistes dans plusieurs domaines (médicine, enseignement supérieur, etc.) en attirant les Djiboutiens qualifiés à l'étranger,	3.2.1 Politiques d'attraction des Djiboutiens qualifiés de la diaspora à travers des conditions de travail et de rémunération attractives des pour pallier le déficit de spécialistes et promouvoir un gain des compétences et prévenir une éventuelle fuite ou perte des cerveaux. 3.2.2. Encourager la circulation des compétences ou la migration temporaire des cadres qualifiés. 3.2.3 Programmes de retour et d'intégration des Djiboutiens hautement	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale; Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère du Travail	Stratégi es d'attract ion de la diaspora djibouti enne qualifié. Accords bilatéra ux sur la circulati on des compéte nces. Mesures facilitan t le retour et d'intégr ation des Djibouti ens hauteme nt qualifié s à l'étrang er.	Déficit de spécialistes résorbés à travers l'attraction des Djiboutiens qualifiés et la mise en place de politiques et de mesures promouvant le gain des compétences, la circulation des compétences et le retour des professionnels hautement qualifiés.

	qualifiés à								
	retranger								
3.3. Elaborer des politiques et des mesures visant à maximiser la contribution de la diaspora au développement du pays (transfert de fond, soutien financier pour des projets de développement local, activités philanthropiques, activités de jumelage entre les mairies, coopération inter-universitaire, transfert de connaissance, expertise au service du pays, etc.) et à minimiser les défis et les impacts négatifs (tels que la fuite des cerveaux, le sousemploi et le problème de reconnaissance des diplômes et des qualifications et le chômage) liés à la migration des compétences.	3.3.1 Politiques de maximisation des transferts de fond et de placement des transferts de fonds dans des investissements « productifs », des projets de développement social et économiques et de lutte contre la pauvreté. 3.3.2 Soutiens financiers pour les projets de retour et de réinsertion de la diaspora qualifiée, y	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale; Ministère de l'Enseignement Supérieur; Ministère de l'Economie et des finances; Ministère du Travail.	Stratégi es de maximi sation des transfert s de fonds et de leur investis sement dans le dévelop pement socioéc onomiq ue et la lutte contre la pauvret é.	Politiques et mesures visant à maximiser la contribution de la diaspora au développement du pays et à minimiser les défis et les impacts négatifs liés à la migration des compétences mises en place.
compétences.	compris des projets promouvant le							Appui aux projets	
	développement local.							de retour et nombre	
	3.3.3. Programmes et projets de coopération							de projets financés	
	inter- universitaire dans le domaine de la recherche							Coopéra tion interuni versitair	
	scientifique et technologique favorisant la mobilité							e mis en place et nombre de	
	internationale temporaire des compétences.							bénéfici aires.	
	3.3.4 Politiques,							pour le	

	mesures et programmes favorisant les transferts de connaissances et de technologie.							transfert de connais sance et de technol ogie.	
3.4 Effectuer des études de « profilage » de la diaspora pour identifier les qualifications et les compétences des membres de la diaspora djiboutienne et les secteurs de développement où ces compétences et qualifications pourraient davantage apporter une plus- value.	3.4.1. Renforcer et mettre à jour la cartographie de la diaspora qualifiée.	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Etudes réalisée s Base de données des experts de la diaspora djibouti enne créée et opératio nnelle.	Cartographie ou études de « profilage » de la diaspora mise à jour et renforcée permettant d'identifier les qualifications et les compétences des membres de la diaspora djiboutienne et les secteurs de développement où ces compétences et qualifications pourraient davantage apporter une plus-value.

4. Renforcer le rôle de la diaspora djiboutienne dans le développement de Djibouti

Objectif: Renforcer le rôle de la diaspora djiboutienne au développement de leur pays d'origine en mettant en œuvre des politiques et des mesures incitatives en vue de mobiliser leurs ressources, compétences, et capitaux pour une croissance inclusive et un développement durable de Djibouti.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la	ICP	Résultats escomptés
							chargees ut la		

							mise en œuvre		
1.1Créer des conditions favorables pour davantage attirer les investisseurs nationaux et étrangers dans le développement des secteurs-clés de l'économie djiboutienne.	1.1.1 Politiques et mesures incitatives pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers dans le développement des secteurs-clés de l'économie djiboutienne. 1.1.2 Favoriser l'accès de la diaspora djiboutienne aux opportunités d'investissement	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale ; Ministère de l'Economie et des Finances	Stratégi es de mobilis ation des investis seurs nationa ux et étranger s mises en place. Mesures incitativ es en faveur de la diaspora	Conditions favorables mises en place pour davantage attirer les investisseurs nationaux et étrangers dans le développement des secteurs- clés de l'économie djiboutienne.
1.3. Créer les conditions favorables pour le retour des Djiboutiens de l'extérieur, leur insertion socioéconomique et professionnelle et leur investissement pour le développement du pays.	1.3.1. Renforcement des capacités des membres de la diaspora djiboutienne dans la gestion financière, le montage des projets, la gestion, le suivi et l'évaluation des projets, l'investissement dans les secteurs économiques, le volontariat, etc. 1.3.2. Faciliter le retour et la réinsertion professionnelle des Djiboutiens de l'extérieur. 1.3.3 Promotion et soutien des participation des	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale	1.3.1 Activité s de renforce ment de capacité s des membre s organisé es et nombre de bénéfici aires. 1.3.2 Mesures facilitan t le retour et la réinserti on professi onnelle. 1.3.3	Conditions favorables mises en œuvre pour le retour des Djiboutiens de l'extérieur, leur insertion socioéconomiq ue et professionnelle et leur investissement pour le développement du pays.

1.4. Sensibiliser les banques et les institutions financières nationales pour renforcer le volume financier des transferts de fonds des Djiboutiens de l'extérieur et leur potentiel de développement.	organisations de la diaspora djiboutienne au développement national. 1.4.1 Activités de sensibilisation auprès des banques et des institutions financières nationales.	X	X				Ministère de l'Economie et des Finances	Nombre de projets de la diaspora soutenu s. Nombre d'activit és de sensibili sation réalisée s.	Sensibilisation des banques et institutions financières nationales sur le besoin de renforcer le volume des transferts de fonds des Djiboutiens de l'extérieur et leur potentiel de développement
1.5 Favoriser la collecte des données désagrégées actualisées et fiables sur les transferts de fonds des Djiboutiens de l'extérieur pour mieux comprendre la contribution de la diaspora djiboutienne.	_	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Bases de données des Djibouti ens de l'extérie ur créée et mise à jour. Recense ments et enquête s auprès de la diaspora djibouti enne. Capacit és des ambassa des, mission s	Collecte des données désagrégées actualisées et fiables sur les transferts de fonds des Djiboutiens de l'extérieur pour mieux comprendre la contribution de la diaspora djiboutienne.

	10	I				1			
	l'extérieur.							diploma tiques et consulat s renforcé es.	
1.6 Mettre en place des mesures visant davantage à faciliter les démarches administratives des Djiboutiens de l'extérieur et leur accès à des informations utiles (vulgarisation des informations sur la création d'entreprise, etc.) pour leur retour au pays, leur investissement et leur participation au développement du pays.	1.6.1 Mesures visant à faciliter l'accès des Djiboutiens de l'extérieur aux informations utiles telles que les démarches administratives, les opportunités économiques, les stages, les bourses, les procédures de création d'entreprise.	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale	Mécanis mes pour faciliter l'accès de la aux opportu nités économ iques et informa tions utiles.	Mise en place de mesures visant à faciliter les démarches administrative s des Djiboutiens de l'extérieur et leur accès à des informations utiles, leur investissemen t et leur participation au développemen t du pays.
1.7 Accroitre les représentations diplomatiques djiboutiennes à l'étranger, y compris dans la mesure du possible l'intégration d'agents de la migration de travail dans les ambassades djiboutiennes dans les pays de destination ce qui faciliterait une meilleure identification et protection des Djiboutiens de l'extérieur et leur mobilisation pour le développement de Djibouti.							Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Nombre de représen tations diploma tiques djibouti ennes à l'étrang er créés. Nombre d'agents de la migratio n de travail intégrés .	Identification et protection des Djiboutiens de l'extérieur et leur mobilisation pour le développement de Djibouti.

5. Renforcer le rôle de la migration dans le développement de Djibouti

Objectif : Renforcer le potentiel de développement de la migration à Djibouti et créer les conditions pour une contribution significative de la migration au développement inclusif et durable.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
2.1. Considérer ou	2.2.1 Activités de	X	X	X	X	X	Ministère de	Nombre	Prise en compte
valoriser l'apport	sensibilisation						l'Economie et	d'activit	dans les
important des migrants	pour une						des Finances	és de	politiques de
dans le développement	perception							sensibili	l'apport
du secteur de la pèche,	positive du rôle							sation	important des
de l'agriculture, des	de la migration							organisé	migrants dans le
infrastructures, le	dans le							es.	développement
dynamisme	développement								du secteur de la
socioéconomique	du Djibouti.							Mécanis	pèche, de
urbain, le								mes	•
développement du	2.2.2 Accès aux							pour	l'agriculture, des
secteur de l'habitat	facilités et aux							faciliter	infrastructures
(bâtiments et travaux	opportunités en							la	(bâtiments et
publics, etc.), du	matière de							création	travaux publics,
commerce et dans la	création de							d'emplo	etc.), du
diversification de	richesse.							is	commerce et
l'économie. Créer des								formels	dans la
conditions favorables	2.2.3							et la	diversification
pour leur contribution	Valorisation des							transitio	de l'économie et
significative à la	compétences et							n de	la mise en place
création de la richesse	des							l'inform	de conditions
en valorisant leurs	qualifications							el vers	favorables pour
compétences et leurs	des migrants.							le	leur contribution
qualifications dans ces								formel.	
secteurs et en favorisant									significative à la
les possibilités de								Mécanis	création de la
transfert de								mes de	richesse en
connaissances et de								valorisa	valorisant leurs
formation								tion des	compétences et
professionnelle.								compéte	leurs
								nces.	qualifications
									dans ces secteurs
									et en favorisant

									les possibilités de transfert de connaissances et de formation professionnelle.
2.2. Apporter des réponses durables aux conditions des populations flottantes en régularisant leur statut pour maximiser leur contribution au développement.	2.2.1 Etudier les conditions pour une régularisation d'une partie de la « population flottante » selon des critères établis par le gouvernement.	X	X				Ministère de l'Intérieur	Etude effectué e.	Amélioration des conditions des populations flottantes en régularisant leur statut pour maximiser leur contribution au développement.
2.3. Créer des passerelles pour que le secteur informel composé essentiellement de travailleurs migrants contribue davantage au développement de Djibouti en régularisant les migrants irréguliers et en créant des mécanismes de formalisation de leurs activités informelles, ce qui pourrait contribuer à l'amélioration de la fiscalité et du travail décent, au renforcement du capital humain et le rôle de ces migrants dans le développement de Djibouti.	2.3.1 Etudier les conditions pour la régularisation de migrants en situation irrégulière travaillant dans le secteur informel selon des critères établis par le gouvernement djiboutien. 2.3.2 Etudier les conditions pour la formalisation des activités économiques des travailleurs migrants irréguliers travaillant dans le secteur informel selon des critères établis par le gouvernement djiboutien.	X	X	X			Ministère de l'Intérieur; Ministère de la Justice; Ministère du Travail; Ministère de l'Economie et des Finances	Etude sur les conditio ns de régulati on réalisée ainsi que des recomm andatio ns et plan d'action .	
2.5 Développer une coopération sous forme de co-développement	2.5.1 Coopération sous forme d'accords	X	X	X	X	X	Ministère de l'Intérieur	Accords bilatéra ux et	Coopération sous forme de co-

entre Djibouti et les	bilatéraux et			régiona	développement
principaux pays	régionaux entre			ux	entre Djibouti et
d'origine, pour une	Djibouti et les			signés.	les principaux
meilleure gestion de la	1 0				pays d'origine
migration et l'intégration					pour une
de la migration et le					meilleure
développement.					gestion de la
					migration et
					l'intégration de
					la migration et le
					développement.

6. Migrations internes

Objectif: Répondre aux causes profondes de la migration interne et renforcer son potentiel de développement. Minimiser les conséquences négatives de la migration interne en mettant en œuvre des politiques et des programmes favorisant le développement local en milieu rural et urbain.

Priorités en termes de politiques	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A 5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
3.1Renforcer l'accès des migrants internes à la formation professionnelle, à l'éducation et aux emplois décents.	3.1.1 Politiques et mesures visant à promouvoir l'accès des migrants internes à la formation professionnelle, l'éducation et aux emplois décents.	X	X	X	X	X	Ministère du Travail; Ministère de l'Education.	Nombre de migrant s internes bénéfici aires.	Accès des migrants internes à la formation professionnelle, à l'éducation et aux emplois décents pour améliorer leurs conditions de vie et leur contribution au développement du pays.
3.2 Renforcer le développement local et rural, le tourisme, l'élevage, la pêche et l'agriculture et faciliter l'accès des populations au travail décent, à des	3.3.2 Politiques et mesures visant à renforcer le développement local et rural, le tourisme, l'élevage, la	X	X	X	X	X	Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de	Nombre de migrant s internes bénéfici aires.	Promouvoir le développement local et rural, le tourisme, l'élevage, la pêche et

activités génératrices de revenu et à des moyens de subsistance.	pêche et l'agriculture et à faciliter l'accès des populations au travail décent, à des activités génératrices de revenu et à des moyens de subsistance.						l'Elevage et des Ressources halieutiques; Ministère du Commerce et du Tourisme; Ministère du Travail		l'agriculture et faciliter l'accès des populations au travail décent, à des activités génératrices de revenu et à des moyens de subsistance.
3.3. Créer davantage d'opportunités d'emplois et de développement socioéconomique dans les régions et les zones rurales, conformément aux politiques de développement local, de décentralisation et de déconcentration	3.3.1. Appui aux autorités gouvernementale s dans les politiques d'emplois et de développement socioéconomiqu e dans les régions et les zones rurales et dans les politiques de décentralisation et de déconcentration.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Travail; Ministère des Affaires Sociales; Ministère délégué chargé de la décentralisation.	Nombre de projets et de program mes mis en œuvre dans les régions et les zones rurales et nombre de bénéfici aires.	Création d'opportunités d'emplois et de développement socioéconomiqu e dans les régions et les zones rurales, conformément aux politiques de développement local, de décentralisation et de déconcentration.

7. Migration, changement climatique et environnement

Objectif : Accorder davantage d'importance au lien entre la migration et le changement climatique et répondre aux défis liés aux migrations induites par le changement climatique et à la dégradation de l'environnement.

	Activités principales	A1	A2	A3	A 4	A5	Institutions nationales chargées de la mise en œuvre	ICP	Résultats escomptés
4.1. Tenir compte du lien entre la migration, le changement climatique et	de la migration	X	X	X	X	X	Ministre de l'Environnemen t et du Développement	« Migra tion- environ nement-	Prise en compte du lien entre la migration, le changement

	1	 	1			T
l'environnement et	environnemental			Durable.	change	climatique et
intégrer, d'une part, la	es et de lutte				ment	l'environnemen
migration dans les	contre le				climatiq	t et une
politiques	changement				ue »	intégration de la
environnementales et,	climatique.				intégré	migration dans
d'autre part,					dans les	les politiques
l'environnement et les	4.1.2				instrum	environnementa
changements	Renforcement				ents	
climatiques dans les	des capacités en				politiqu	les et, de
politiques migratoires et	migration,				es.	l'environnemen
en migration et	environnement				Nombre	t et des
développement.	et changement				d'activit	changements
Intégrer la migration	climatique, y				és de	climatiques
dans les politiques	compris le lien				renforce	dans les
relatives à la réduction	entre la				ment	politiques
des risques de	migration, le				des	migratoires et
catastrophe, de	changement				capacité	en migration et
l'adaptation au	climatique et				S	•
changement climatique,	l'environnement				organisé	développement.
l'économie verte et	; l'inclusion de				organise	
l'économie circulaire	la migration				•	
dans la lutte contre le	dans les					
changement climatique	politiques sur					
et les déplacements	l'environnement					
forcés.	et le changement					
Torces.	climatique (vice					
	versa), ; une					
	meilleure					
	préparation face					
	aux risques et catastrophes, la					
	•					
	gestion des					
	risques et					
	catastrophes					
	naturelles; la					
	stabilisation et la					
	résilience des					
	communautés					
	vulnérables dans					
	un contexte de					
	dégradation de					
	l'environnement,					
	de changement					
	climatique et de					
	catastrophes.					
	4.1.3 Intégration					
	de la migration					
	dans les					
	politiques					
	ciblées (voir					

	4.1).								
4.2. Développer et appuyer des projets de résilience pour minimiser les impacts du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et autres risques et désastres (par exemple : les sécheresses et inondations) sur les conditions de vie des populations.	4.2.1 Projets de résilience pour réduire les situations de vulnérabilités au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et autres risques et désastres.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Environnemen t et du Développement Durable	Nombre de projets de résilienc e et nombre de bénéfici aires. Fonds et ressourc es mobilis és.	Projets de résilience pour minimiser les impacts du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et autres risques et désastres (par exemple : les sécheresses et inondations) sur les conditions de vie des populations.
4.3 Renforcer la décentralisation et le développement rural et local pour répondre aux défis liés à la migration interne, notamment les migrations rurales-urbaines.	4.3.1 Projets de renforcement de la décentralisation et du développement rural et local visant à répondre aux défis liés à la migration interne, surtout les migrations rurales-urbaines.	X	X	X	X	X	Ministère de l'Environnemen t et du Développement Durable; Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources halieutiques Ministère délégué chargé de la décentralisation	Nombre de projets réalisés et nombre de bénéfici aires.	Renforcement de la décentralisation et du développement rural et local pour répondre aux défis liés à la migration interne, notamment les migrations rurales-urbaines.